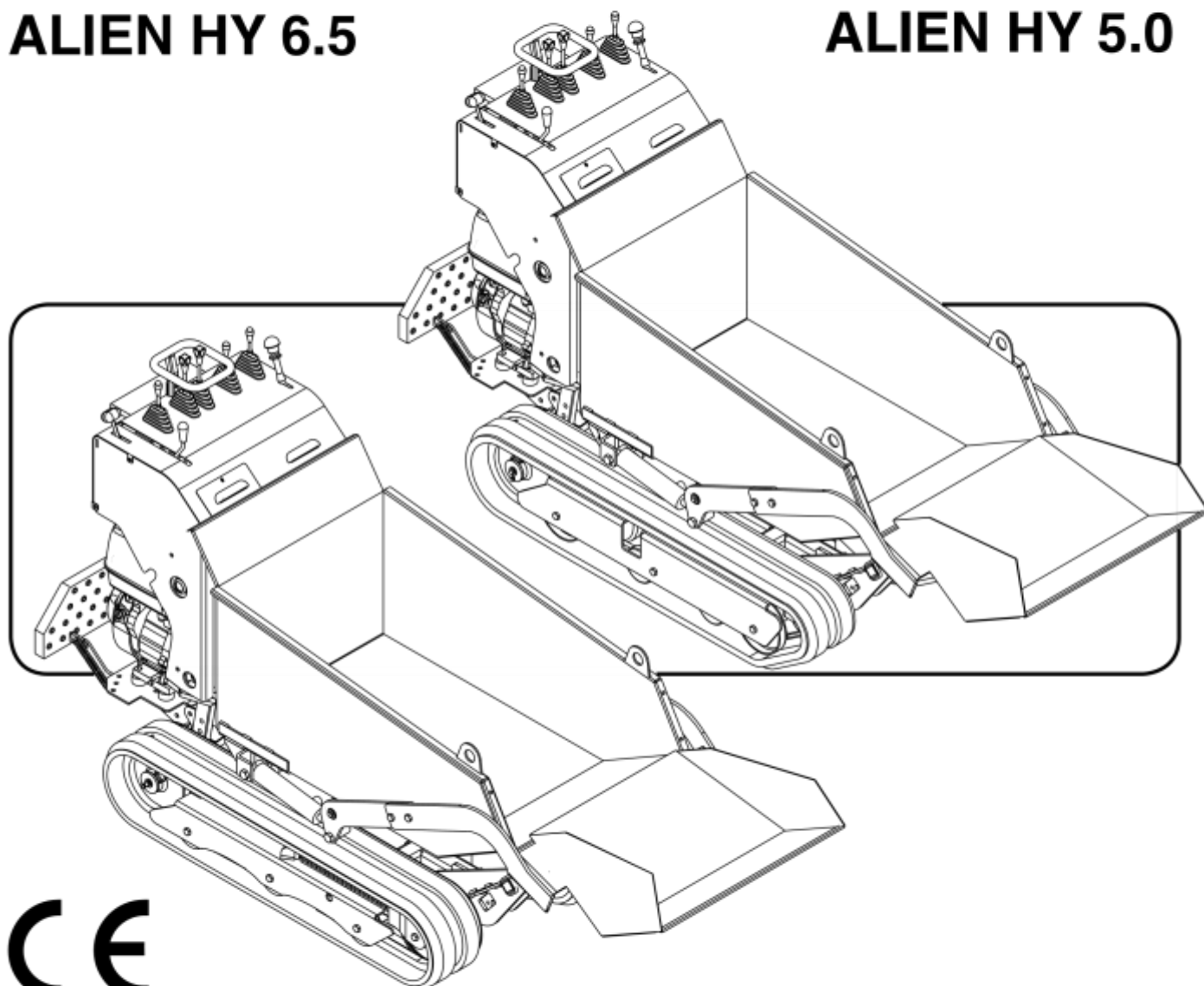


FORT®

MINITRANSPORTER

ALIEN HY 6.5

ALIEN HY 5.0



CE



Prima di iniziare ad operare con la macchina, leggere attentamente le istruzioni per l'uso.

Before starting to work with the machine, carefully read the instructions for use.

Avant le démarrage de la machine, lire avec attention les instructions pour l'emploi.

Vor dem Gebrauch der Maschine lesen Sie ausführlich die Bedienungsanleitung.

IT ISTRUZIONI PER L'USO E MANUTENZIONE

EN USE AND MAINTENANCE INSTRUCTIONS

FR INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTRETIEN

DE BEDIENUNGS- UND WARTUNGSANLEITUNG

ISTRUZIONI ORIGINALI
con traduzioni delle istruzioni originali

| | | |
|---|---|--|
|  <p>FORT[®] S.r.l.</p> | <p>MODELLO - MODEL</p> <p>MINITRANSPORTER</p> | <p>FORT S.r.l. Unipersonale Via Seccalegno, 29 36040 SOSSANO (VI) ITALIA Tel. +39 0444 788000 Fax +39 0444 788020 Cod. Fisc. /P.I.: 02565660244</p> |
|---|---|--|

Dichiarazione CE di conformità

La ditta FORT S.r.l. Unipersonale dichiara sotto la propria responsabilità che la macchina DUMPER sottoindicata è conforme alle seguenti disposizioni legislative:

- Direttiva 2006/42/CE & smi
- Direttiva 2004/108/CE
- Direttiva 2000/14/CE (definizione all. I punto 18)

Valutazione della conformità secondo all. VI punto 2 della Direttiva 2000/14/CE a cura dell'Organismo Notificato 0426 Italcert Srl - viale Sarca 336 (MI) Italia.

Riferimenti normativi utilizzati: UNI EN ISO 12100, EN ISO 13857, UNI ISO 4413, EN ISO 3746.

Declaración CE de conformidad

La empresa FORT S.r.l. Unipersonale declara bajo su exclusiva responsabilidad que la máquina DUMPER abajo indicada es conforme a las siguientes disposiciones legislativas:

- Directiva 2006/42/CE & smi
- Directiva 2004/108/CE
- Directiva 2000/14/CE (definición adjunto I punto 18)

Valoración conformidad según adjunto VI punto 2 Directiva 2000/14/CE por: Ente Notificado 0426 Italcert Srl - viale Sarca 336 (MI) Italia.

Se han utilizado los siguientes documentos normativos: UNI EN ISO 12100, EN ISO 13857, UNI ISO 4413, EN ISO 3746.

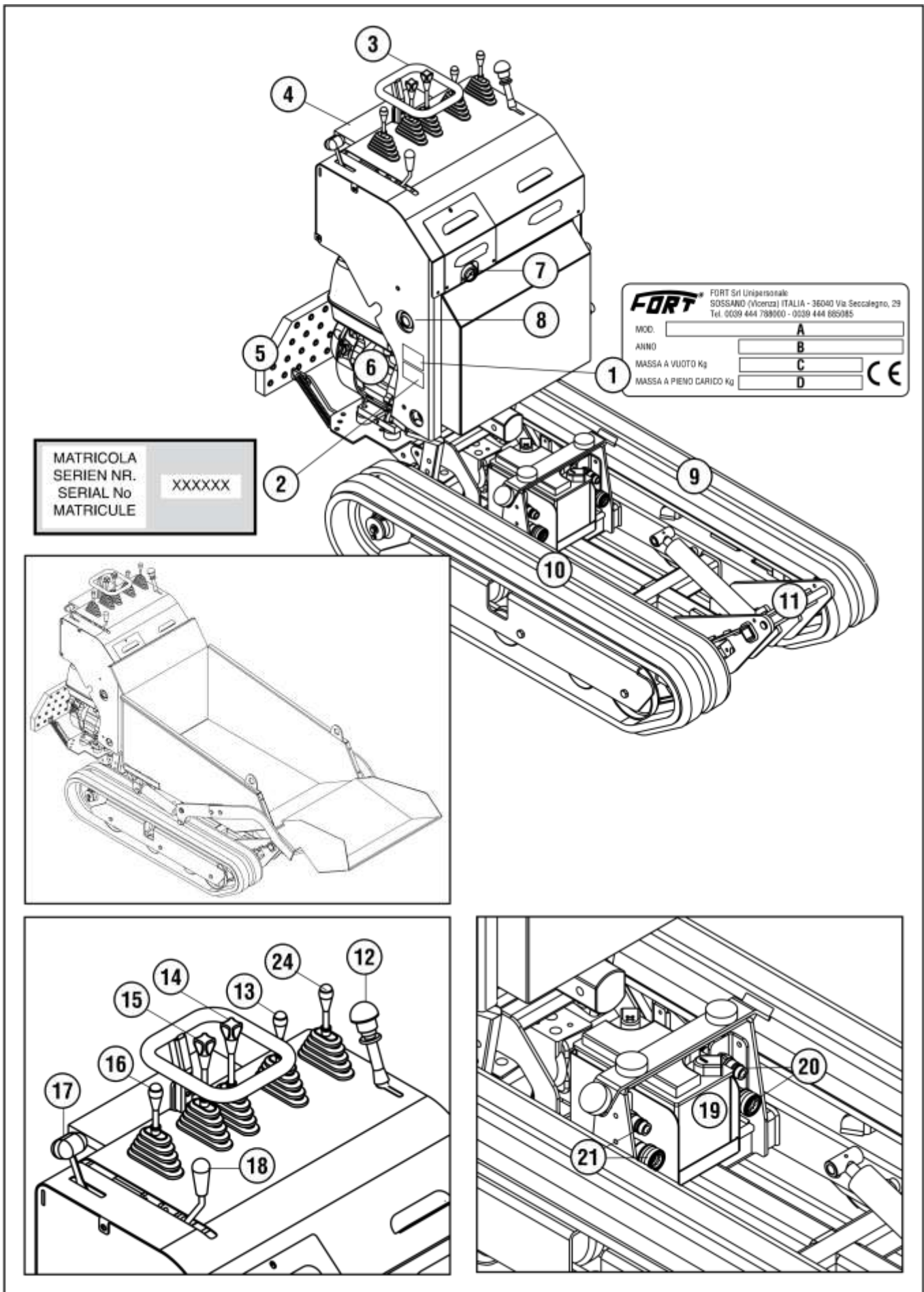
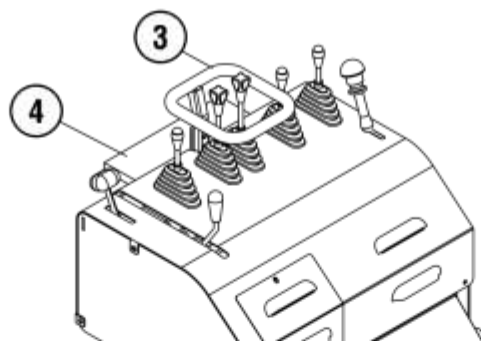
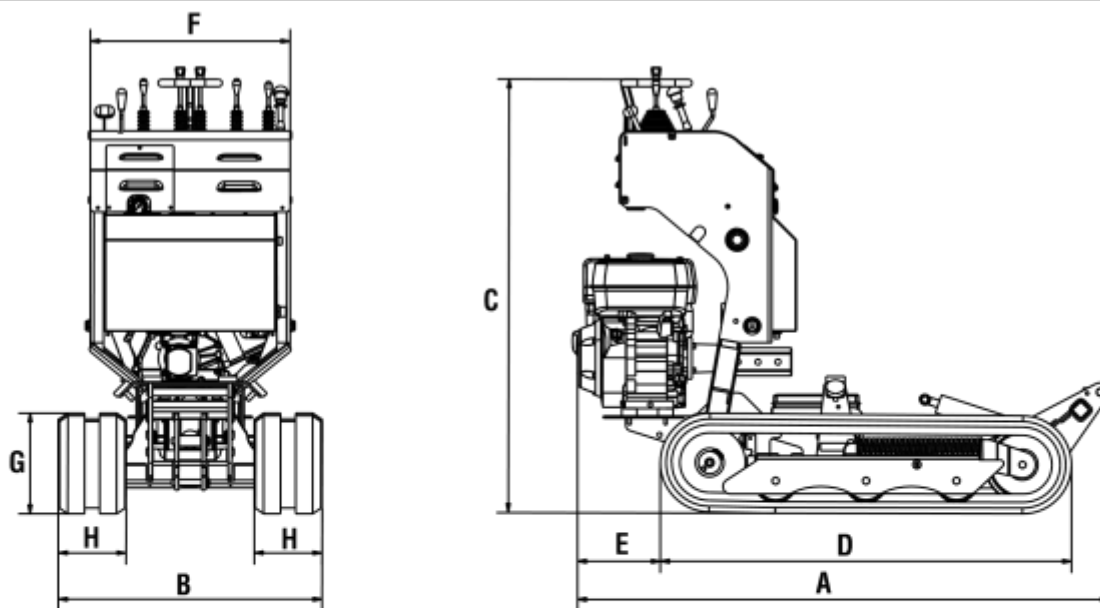
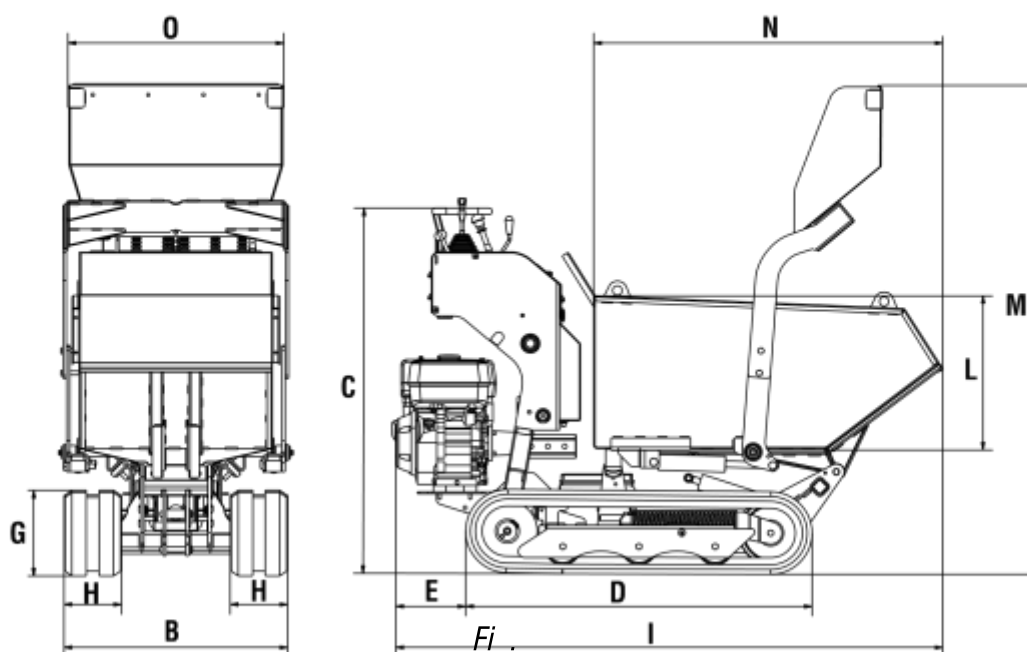


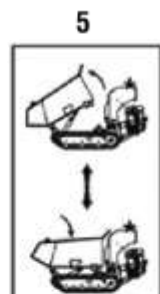
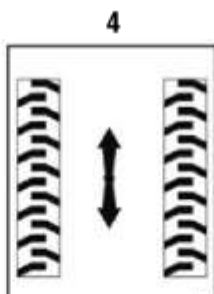
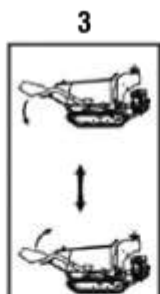
Fig. 1 - Minitransporter ALIEN 5.0





| | | Alien 5.0 | Alien 6.5 |
|----------|----|-----------|-----------|
| A | mm | 1.360 | 1.413 |
| B | mm | 650 | 700 |
| C | mm | 1.080 | 1.152 |
| D | mm | 1.050 | 1.120 |
| E | mm | 330 | 250 |
| F | mm | 530 | 530 |
| G | mm | 270 | 270 |
| H | mm | 180 | 180 |
| I | mm | 1.644 | 1.726 |
| L | mm | 486 | 486 |
| M | mm | 1.608 | 1.608 |
| N | mm | 1.099 | 1.099 |
| O | mm | 676 | 676 |





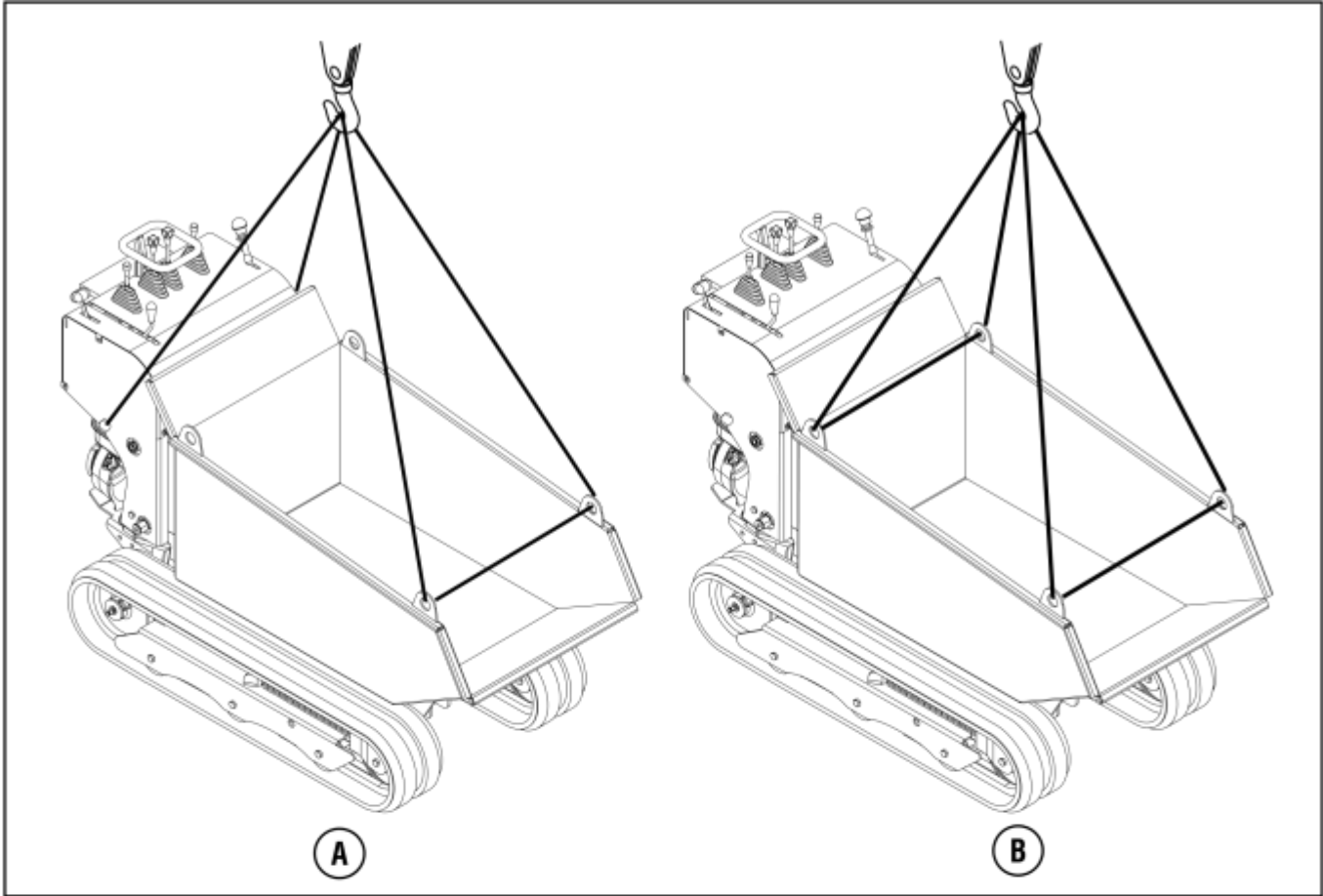
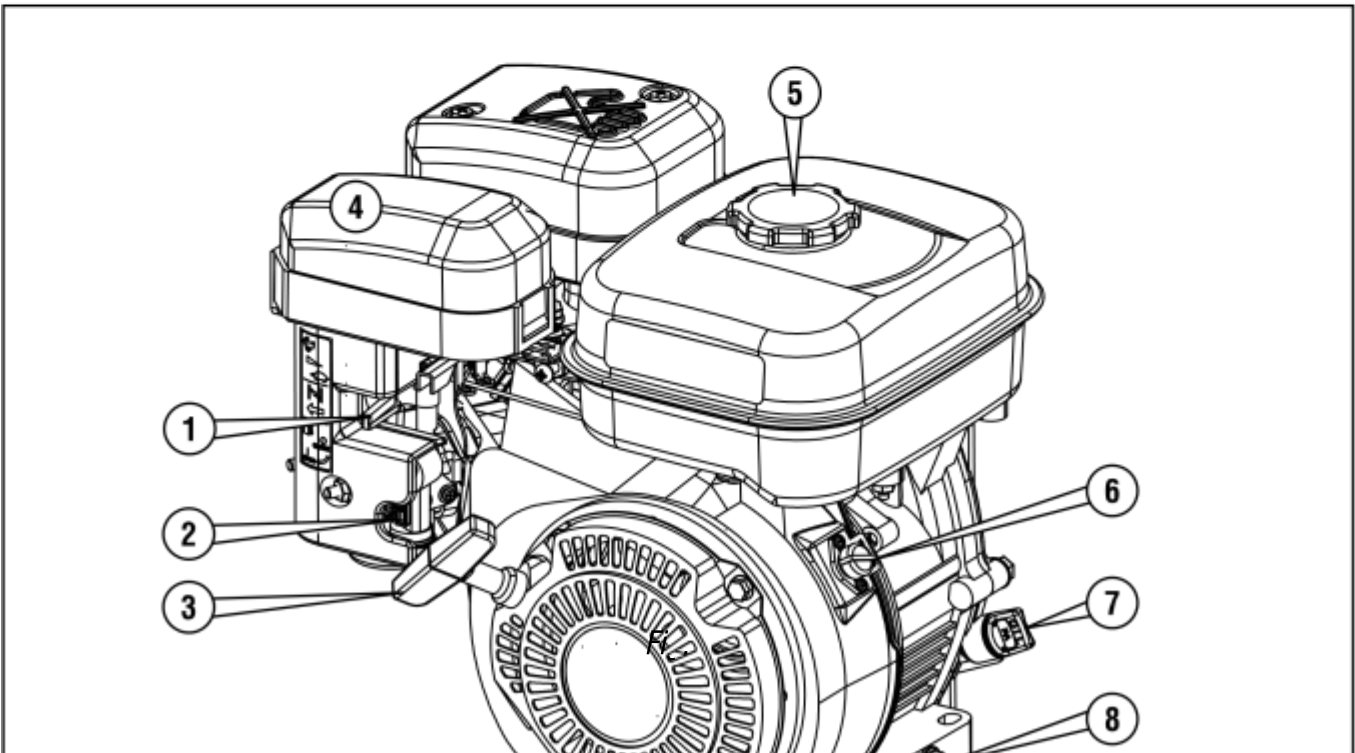


Fig. 4



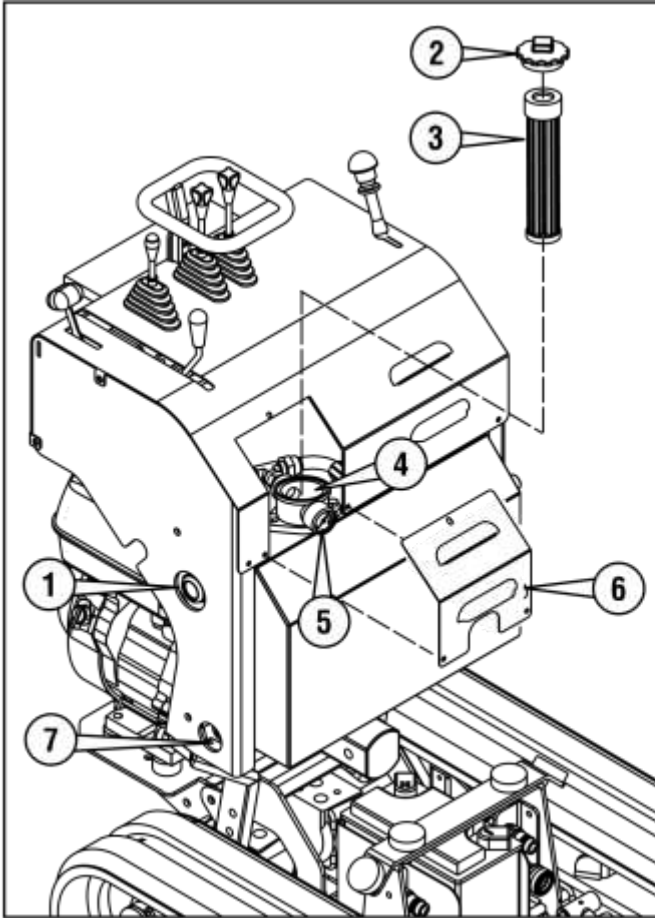


Fig. 6

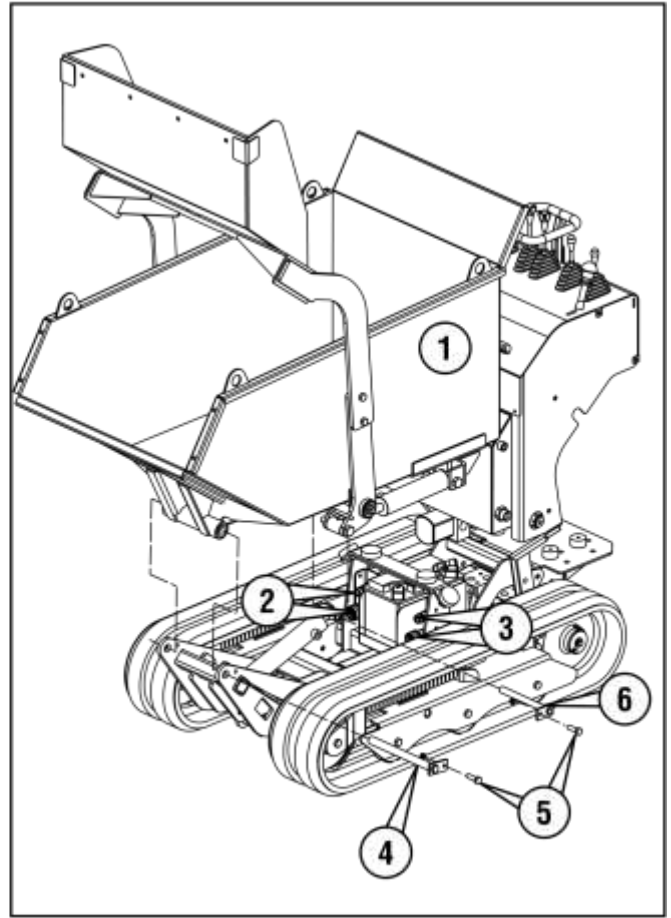
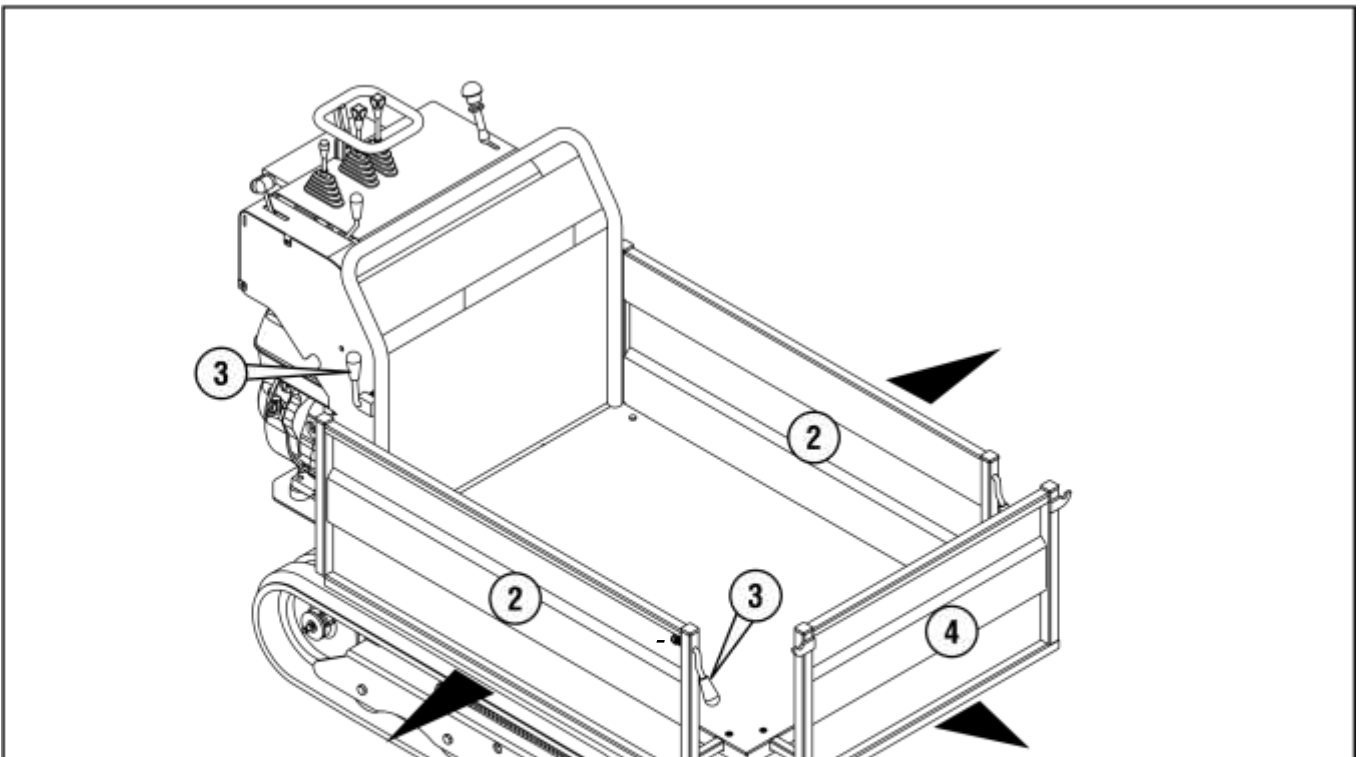


Fig. 7



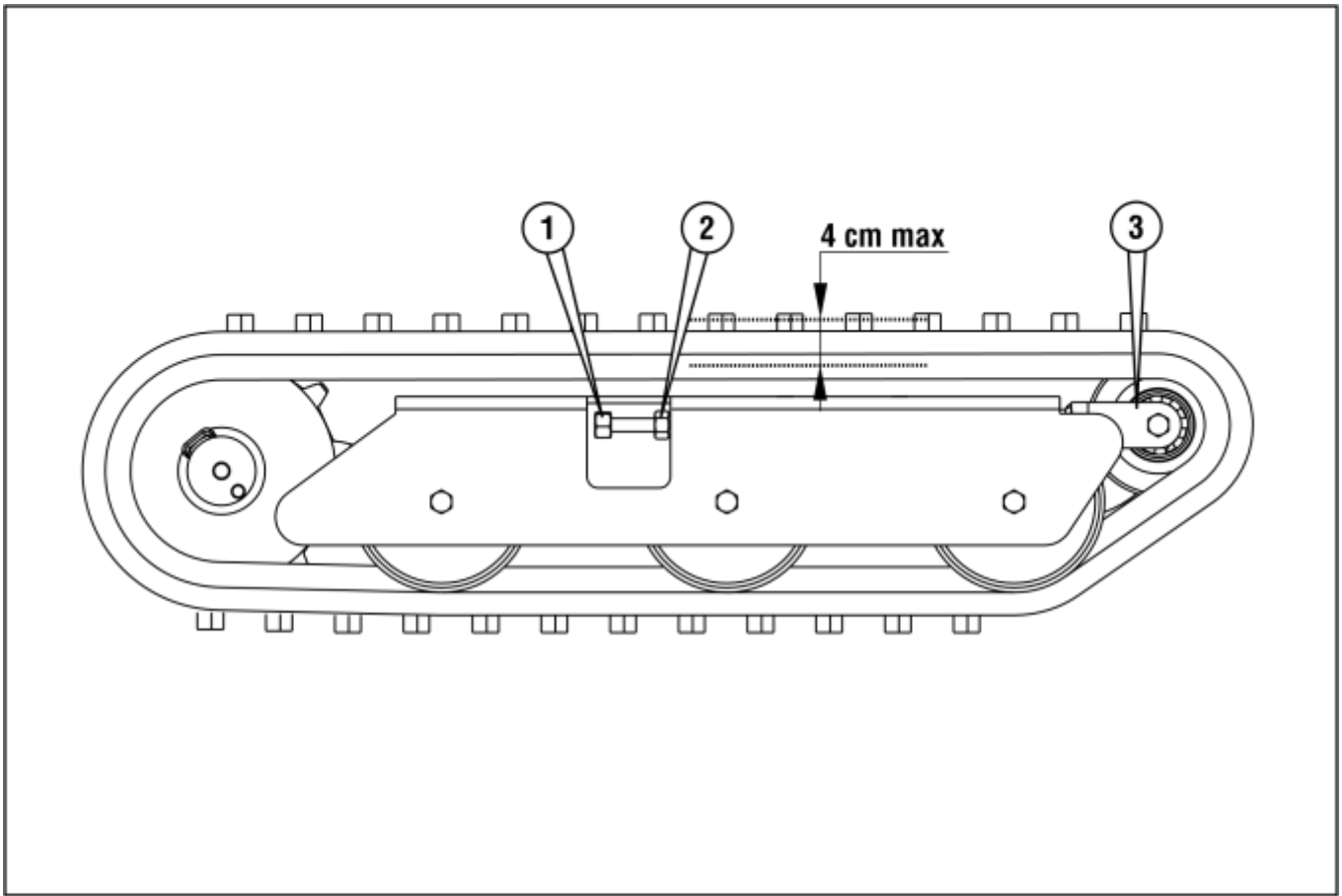
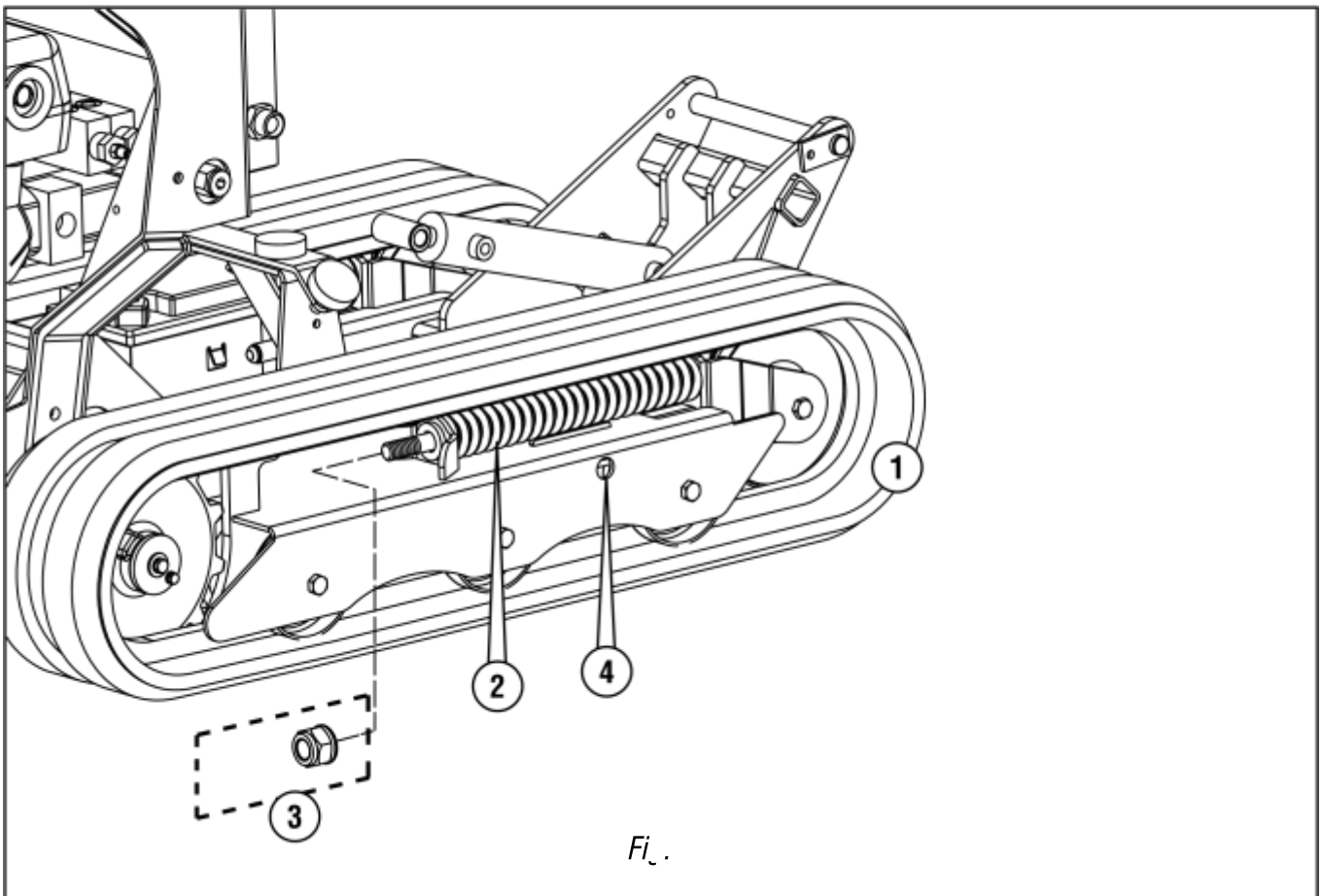


Fig. 9 - ALIEN 5.0



Fi.

Fig. 10 ALIEN 6.5

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Déclaration de conformité..... | 2 |
| PARTIE 1 - Description et caractéristiques de la machine | |
| 1.1 Présentation..... | 48 |
| 1.2 Garantie..... | 49 |
| 1.2.1 Exclusions de garantie..... | 49 |
| 1.3 Identification de la machine..... | 49 |
| 1.4 Objet du manuel..... | 50 |
| 1.4.1 Personnes auxquelles s'adresse le manuel..... | 50 |
| 1.5 Description de la machine..... | 50 |
| 1.5.1 Utilisation de la machine..... | 50 |
| 1.5.2 Utilisation non prévue..... | 51 |
| 1.6 Protections et dispositifs de sécurité..... | 51 |
| 1.6.1 Risque de bruit..... | 51 |
| 1.6.2 Niveau de vibrations..... | 51 |
| 1.7 Caractéristiques techniques..... | 52 |
| PARTIE 2 - Sécurité et prévention | |
| 2.1 Sécurité..... | 52 |
| 2.1.1 Terminologie utilisée..... | 52 |
| 2.1.2 Consignes de sécurité générales..... | 53 |
| 2.2 Signaux de sécurité..... | 53 |
| 2.3 Sécurité lors de l'utilisation et l'entretien..... | 54 |
| PARTIE 3 - Manutention | |
| 3.1 Généralités..... | 55 |
| 3.2 Manipulation..... | 55 |
| 3.2.1 Déchargement de la machine..... | 55 |
| 3.2.2 Élimination des emballages..... | 56 |
| 3.2.3 Chargement de la machine..... | 56 |
| PARTIE 4 - Utilisation | |
| 4.1 Avant utilisation..... | 57 |
| 4.1.1 Description des commandes..... | 57 |
| 4.2 Démarrage..... | 57 |
| 4.3 En marche..... | 59 |
| 4.3.1 Braquage..... | 59 |
| 4.3.2 Avancement "lent-rapide"..... | 59 |
| 4.4 En cours de fonctionnement..... | 59 |
| 4.4.1 Utilisation de la machine sur des pentes..... | 60 |
| 4.4.2 Stationnement..... | 60 |
| 4.5 Basculement..... | 60 |
| 4.6 Prise hydraulique auxiliaire (sur demande)..... | 60 |
| 4.7 Élargissement des bords du caisson..... | 61 |
| 4.8 Mise en place des accessoires..... | 61 |
| 4.8.1 Montage/démontage des accessoires..... | 62 |
| 4.9 Arrêt..... | 62 |
| 4.10 Après utilisation..... | 62 |
| PARTIE 5 Entretien courant | |
| 5.1 Généralités..... | 63 |
| 5.2 Entretien du moteur..... | 63 |
| 5.3 Entretien de la machine..... | 63 |
| 5.3.1 Contrôles périodiques..... | 63 |
| 5.3.2 Changement d'huile hydraulique..... | 63 |
| 5.3.3 Chenilles ALIEN 5.1..... | 63 |
| 5.3.4 Chenilles ALIEN 6.5..... | 64 |
| 5.3.5 Batterie..... | 64 |
| 5.4 Entretien supplémentaire..... | 64 |
| 5.5 Mise au repos..... | 64 |
| 5.6 Désassemblage de la machine..... | 65 |
| 5.7 Pièces détachées..... | 65 |

DESCRIPTION DES FIGURES

Fig. 1 - Minitransporter ALIEN 5.0. 1) Plaque d'identification. - 2) Numéro de série. - 3) Tube repose-mains. - 4) Coffret porte-outils. - 5) Plateforme opérateur (sur demande). - 6) Moteur. - 7) Manomètre de signalisation filtre à huile bouché. - 8) Voyant du niveau d'huile hydraulique. - 9) Chenille de gauche. - 10) Chenille de droite. - 11) Groupe articulation basculement hydraulique. - 12) Levier frein de stationnement. - 13) Levier commande pelle auto-chargeuse (ou autre accessoire hydraulique sur demande). - 14) Levier de commande chenille de gauche. - 15) Levier de commande chenille de droite. - 16) Levier basculement dumper ou autre. - 17) Levier accélérateur. - 18) Levier sélection marche lente/rapide. - 19) Batterie (présente uniquement sur des machines équipées de démarrage électrique). - 20) Raccords rapides - départ/retour pour autre accessoire (uniquement sur demande). - 21) Raccords rapides - départ/retour - pour pelle auto-chargeuse (ou autre accessoire à fonctionnement hydraulique, sur demande). - 22) Dumper. - 23) Pelle auto-chargeuse. - 24) Levier de commande raccords rapides réf. 20 (uniquement sur demande).

N.B. : Les raccords rapides réf. 20 et 21 ne fonctionnent qu'avec le levier de sélection de marche réf. 18 en position lente.

Fig. 1/A - Minitransporter ALIEN 6.5. 1) Plaque d'identification. - 2) Numéro de série. - 3) Tube repose-mains. - 4) Coffret porte-outils. - 5) Plateforme opérateur (sur demande). - 6) Moteur. - 7) Manomètre de signalisation filtre à huile bouché. - 8) Voyant du niveau d'huile hydraulique. - 9) Chenille de gauche. - 10) Chenille de droite. - 11) Groupe articulation basculement hydraulique. - 12) Levier frein de stationnement. - 13) Levier de commande basculement Dumper ou autre. - 14) Levier de commande chenille de gauche. - 15) Levier de commande chenille de droite. - 16) Levier de commande pelle auto-chargeuse standard (alimente la réf. 21). - 17) Levier accélérateur. - 18) Levier de sélection marche lente/rapide. - 19) Batterie (présente uniquement sur des machines équipées de démarrage électrique). - 20) Raccords rapides - départ/retour pour autre accessoire (uniquement sur demande). - 21) Raccords rapides - départ/retour - pour pelle auto-chargeuse (ou autre accessoire à fonctionnement hydraulique, standard). - 22) Dumper. - 23) Pelle auto-chargeuse. - 24) Levier de commande raccords rapides réf. 20 (uniquement sur demande).

N.B. : Les raccords rapides réf. 20 et 21 ne fonctionnent qu'avec le levier de sélection de marche réf. 18 en position lente.

Fig. 2 - Dimensions et encombrement.

Fig. 3 - Signaux de sécurité et leur emplacement sur la machine (pour leur description, voir la Partie 2 Sécurité).

Fig. 4 - Points de fixation pour le levage de la machine (A = Fixation machine/Dumper - B = Fixation Dumper uniquement).

Fig. 5 - Moteur. 1) Levier enrichissement en essence (air). - 2) Robinet carburant. - 3) Poignée démarrage moteur. - 4) Filtre à air. - 5) Bouchon réservoir carburant. - 6) Interrupteur ON/OFF. - 7) Jauge du niveau d'huile. - 8) Bouchon de vidange huile moteur.

Fig. 6 - Système oléohydraulique. 1) Voyant du niveau d'huile. - 2) Bouchon de fermeture filtre et charge d'huile. - 3) Cartouche filtrante. - 4) Orifice d'introduction de l'huile. - 5) Manomètre de signalisation filtre à huile bouché. - 6) Couvercle. - 7) Bouchon de vidange (des deux côtés).

Fig. 7 - Changement d'accessoire. 1) Benne (ou autre accessoire : bétonnière, caisson, etc.). - 2) Raccords rapides - départ/retour - pour actionnement de la pelle (ou autre accessoire à fonctionnement hydraulique). - 3) Raccords rapides - départ/retour pour accessoire (uniquement sur demande). - 4) Broches d'articulation. - 5) Vis de fixation des broches. - 6) Broche de fixation du cylindre hydraulique à la benne.

Fig. 8 - Caisson à bords latéraux pouvant être élargis. 1) Poignée filetée de blocage des bords (6). - 2) Bord de droite et de gauche pouvant être allongés et démontés (dans le sens indiqué par les flèches). - 3) Levier de libération des bords (un par bord latéral et deux sur le bord avant). - 4) Bord avant pouvant être allongé et démonté (dans le sens indiqué par la flèche).

Fig. 9 - Chenilles version ALIEN 5.0. 1) Vis de tension. - 2) Contre-écrou de blocage. - 3) Fourche de support roue de tension.

Fig. 10 - Chenilles version ALIEN 6.5. 1) Chenille. - 2) Ressort tendeur. - 3) Écrou de fixation protection filet. - 4) Point de graissage, des deux côtés.

PARTIE 1

Description et caractéristiques de la machine

1.1 PRÉSENTATION

Ce manuel contient les informations, les instructions et tout ce qui est jugé nécessaire pour connaître, bien utiliser et entretenir normalement le «**Minitransporter ALIEN HY 5.0 - 6.5**», ci-après également dénommé machine, fabriqué par «**FORT**» de Sossano (Vicenza) Italie, ci-après également dénommé le Fabricant.

Le contenu de ce manuel ne constitue pas une description complète des différents organes, ni une explication détaillée de leur fonctionnement. Cependant, l'utilisateur trouvera les informations nécessaires pour utiliser la machine en toute sécurité et pour bien la conserver.

Le bon fonctionnement de la machine, sa durabilité et l'économie de fonctionnement dépendent du respect et de l'accomplissement du contenu de ce manuel.



ATTENTION

Le non-respect de ce qui est décrit dans ce manuel, la négligence opérationnelle, une utilisation incorrecte de la machine et l'exécution de modifications non autorisées impliquent l'annulation, de la part du Fabricant, de la garantie accordée à la machine.

Le Fabricant décline également toute responsabilité pour tout dommage direct et indirect dû aux raisons indiquées ci-dessus et au non-respect de ce qui est indiqué dans ce manuel.

Pour toute réparation ou tout contrôle impliquant des opérations d'une certaine complexité, s'adresser à des Centres d'Assistance autorisés, disposant de personnel spécialisé, ou directement au Fabricant, qui est toujours à votre entière disposition pour assurer une assistance technique rapide et précise, ainsi que tout le nécessaire pour rétablir le bon fonctionnement de la machine.



DANGER

Ce manuel est une partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner à chaque déplacement ou revente. Il doit être conservé dans un

endroit sûr et connu par le personnel responsable. Ce même personnel doit le conserver et le garder intact pour pouvoir le consulter tout au long de la durée de vie de la machine.

En cas d'endommagement ou de perte du manuel, en redemander immédiatement un exemplaire au Fabricant.

1.2 GARANTIE

Le Fabricant garantit ses produits neufs pendant 12 (douze) mois à compter de la date d'achat. Le moteur est garanti selon les conditions et les termes établis par son Fabricant.

Vérifier, lors de sa réception, que la machine est intacte et complète. Toute réclamation devra être présentée par écrit dans les 8 (huit) jours à compter de la réception de la machine.

La garantie ne couvre que la réparation ou le remplacement gratuit des pièces qui, après un contrôle approfondi effectué par le service technique du Fabricant, s'avèrent défectueuses (excepté les pièces électriques et les outils).

Tout retour doit être préalablement convenu avec le Fabricant et envoyé départ usine.

Les remplacements ou les réparations des pièces sous garantie ne prolongeront en aucun cas les termes de celle-ci.

Les frais de port, les lubrifiants, la TVA et tout droit de douane resteront quoi qu'il en soit à la charge de l'acheteur.

L'acheteur ne pourra toutefois faire valoir ses droits sur la garantie que s'il aura respecté les éventuelles conditions supplémentaires concernant la prestation de la garantie, également indiquées dans le contrat de fourniture.

Si les parties ne comptent pas soumettre au jugement arbitral les différends découlant du contrat de fourniture ou dans tout autre cas requérant la décision d'un organe du Tribunal ordinaire, seul le Tribunal de Vicenza sera territorialement compétent.

1.2.1 EXCLUSIONS DE GARANTIE

La garantie sera annulée (outre ce qui est indiqué dans le contrat de fourniture) :

- en cas d'erreur de manipulation et/ou de collision imputable à l'opérateur ;

- si la limite de puissance maximale autorisée est dépassée ;
- si le dommage est imputable à un entretien insuffisant ;
- si, à la suite de réparations effectuées par l'utilisateur sans l'autorisation du Fabricant ou à cause du montage de pièces détachées non originales, la machine est soumise à des variations et le dommage est imputable à ces variations ;
- si les instructions contenues dans ce manuel n'ont pas été suivies ;
- en cas d'événements exceptionnels.

La garantie exclut également les dommages dus à la négligence, à l'inattention et à la mauvaise utilisation de la machine.



ATTENTION

La suppression des dispositifs de sécurité, dont la machine est équipée, annulera automatiquement la garantie et les responsabilités du Fabricant.

1.3 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

MOTEUR. Pour l'identification du moteur, se reporter au manuel d'instructions du moteur spécifique (joint à la machine), en comparant les données indiquées sur la plaque par le fabricant du moteur.

MACHINE. Chaque machine est équipée d'une plaque d'identification (1 Fig. 1) indiquant:

- le nom et l'adresse du **Fabricant**;
- le marquage «**CE**»;
- **A)** le modèle de la machine;
- **B)** l'année de fabrication;
- **C)** la masse à vide en kg.
- **D)** la masse à pleine charge en kg.

Les données identifiant la machine doivent toujours être mentionnées pour toute demande de pièces détachées et/ou pour des interventions d'assistance. Une plaque identifiant le numéro de série de la machine (2 Fig. 1) est également présente et doit aussi être mentionnée lors de la demande de pièces détachées et/ou d'assistance.

La machine en version standard est équipée de:

- un manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la machine;
- un manuel d'instructions pour l'utilisation et l'en-

FRANÇAIS

- entretien du moteur;
- la déclaration «CE» de conformité;

Trousse contenant:

- une clé fixe pour tête hexagonale de 10-13,
- une clé fixe pour tête hexagonale de 13-17,
- un tournevis,
- une clé pour la bougie (si elle est équipée d'un moteur essence).

Le modèle Alien 6.5 est également équipé d'une bague taraudée spéciale et d'une clé de 27, pour démonter les chenilles en cas de besoin.

Les deux manuels décrits ci-dessus doivent être considérés comme une partie intégrante de la machine et doivent être consultés avant toute intervention ou utilisation de celle-ci (**avant même son déballage**).

1.4 OBJET DU MANUEL

Ce manuel a été rédigé par le fabricant de la machine et est une partie intégrante de la machine, qui doit toujours l'accompagner dans tout déplacement ou vente.

Le manuel définit l'objet pour lequel la machine a été fabriquée, établit son application correcte et ses limites d'utilisation et doit être conservé dans un endroit sûr et connu par le personnel responsable.

Ce même personnel doit le conserver et le garder intact pour pouvoir le consulter tout au long de la durée de vie de la machine.

En cas d'endommagement ou de perte du manuel, en redemander immédiatement un exemplaire au Fabricant.

1.4.1 PERSONNES AUXQUELLES S'ADRESSE LE MANUEL

Ce manuel est l'outil de base pour le personnel qui, à différents titres, s'occupe de la machine dans les différentes fonctions, comme:

- les personnes chargées du transport et de la maintenance de la machine;
- les opérateurs chargés des différents traitements;
- les personnes chargées des opérations d'entretien;
- les personnes chargées de la démolition finale.

Avant de procéder aux différentes opérations, les personnes responsables indiquées ci-dessus doivent avoir lu attentivement et mémorisé ce manuel.

1.5 DESCRIPTION DE LA MACHINE

Le «Minitransporter ALIEN» est une machine possédant le marquage «CE», conformément aux prescriptions de sécurité et de protection de la santé contenues dans les directives 2006/42/CE, 2004/108/CE et 2000/14/CE, tel que décrit dans la déclaration de conformité dont chaque machine est accompagnée. Chaque modèle de machine est également soumis à l'évaluation du niveau de puissance sonore émise, de la part d'un Organisme Notifié.

1.5.1 UTILISATION DE LA MACHINE

Le «Minitransporter ALIEN HY 5.0 - 6.5» décrit dans ce manuel est une machine qui a été spécialement conçue, en grande partie, pour des opérations de transport et autre dans l'agriculture, le jardinage, le bâtiment en général, dans des zones de travail délimitées, conformément à la législation en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité et de santé. Équipée de chenilles en caoutchouc à fonctionnement hydraulique, c'est une machine à faible vitesse en mesure de fonctionner uniquement avec un opérateur à pied et avec des commandes «à action maintenue». Toutes les commandes se trouvent dans le panneau supérieur et permettent le fonctionnement complet de la machine.

Un seul opérateur autorisé et répondant aux exigences nécessaires peut utiliser la machine manuellement pas-à-pas avec ses deux mains saisissant le tube repose-mains (3 Fig. 1).

La machine peut, sur demande, être équipée d'une plate-forme opérateur (2 Fig. 1). Dans ce cas, lorsque la plate-forme est abaissée, l'opérateur peut y monter pour être transporté et manœuvrer la machine.

La machine peut être fournie en différentes versions et peut être équipée de :

- une benne basculante (22 Fig. 1).
- une benne basculante avec pelle auto-chargeuse (23 Fig. 1).
- une bétonnière.
- un caisson à bords ouvrants.
- une plate-forme opérateur.
- une décapeuse avant.
- un caisson à bois.
- une coupeuse motorisée.
- un chasse-neige motorisé.
- un excavateur.

- une bétonnière avec pelle auto-chargeuse.
- un treuil.
- un élévateur avant.
- une lame à dents pour la pelle auto-chargeuse.
- un petit bord avant pour augmenter la capacité de charge du Dumper



DANGER

L'utilisateur devra s'assurer que l'opérateur soit qualifié et en mesure de lire et comprendre le contenu de ce manuel. L'opérateur doit également utiliser la machine en tenant compte des règles en vigueur en matière de prévention des accidents, des conditions d'utilisation et des caractéristiques de la machine.

1.5.2 UTILISATION NON PRÉVUE



DANGER

La machine **NE CONVIENT PAS** pour une utilisation dans des environnements où des vapeurs ou des mélanges de gaz inflammables ou explosifs peuvent se développer.

Elle **NE peut PAS** être utilisée dans des endroits fermés ou peu aérés.

La machine standard n'a pas été fabriquée pour être utilisée sur des routes publiques. En outre, la machine standard n'est pas équipée de phares pour une utilisation nocturne. L'utilisation de la machine dans de telles conditions est donc interdite..



DANGER

LE TRANSPORT DE PERSONNES ET/OU D'ANIMAUX SUR LA MACHINE EST STRICTEMENT INTERDIT.

TOUTE AUTRE UTILISATION DE LA MACHINE N'ÉTANT PAS INDIQUÉE DANS CE MANUEL DÉGAGE LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX OU AUX BIENS RÉSULTANT DE CETTE UTILISATION.

1.6 PROTECTIONS ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



DANGER

La machine a été conçue pour pouvoir être utilisée

en toute sécurité, en rendant inoffensives les pièces mobiles par l'utilisation de protections fixes, mobiles et de dispositifs de sécurité.

Le Fabricant décline donc toute responsabilité en cas de dommages résultant de l'altération des dispositifs de protection de protection et de sécurité.

1.6.1 RISQUE DE BRUIT

Les valeurs de bruit indiquées ci-dessous sont des niveaux d'émission et ne représentent pas nécessairement des niveaux opérationnels sûrs. Bien qu'il existe un rapport entre les niveaux d'émission et les niveaux d'exposition, celui-ci ne peut pas être utilisé de façon fiable pour déterminer si d'autres précautions sont nécessaires ou non. Les facteurs qui déterminent le niveau d'exposition auquel sont soumis les travailleurs comprennent la durée de l'exposition, les caractéristiques de la zone de travail et autres sources de bruit (nombre de machines, processus à proximité, etc.). En outre, les niveaux d'exposition autorisés peuvent varier d'un pays à l'autre.

Le niveau de bruit a été mesuré, conformément à ce qui est indiqué dans l'annexe spécifique de la Directive 2000/14/CE, par un Organisme Notifié, en suivant la norme EN ISO 3746/1996, et les niveaux suivants ont été constatés:

| MOTEUR | Niveau pression acoustique poste de commande | Niveau puissance assuré |
|-----------------|--|----------------------------|
| | LpA (dB) | Lwag (dB) |
| HONDA GX200 (B) | 88 | 100 |
| HONDA GX270 (B) | 87.6 | 100 |
| YANMAR L70 (D) | 88.4 | 101 |

B) Essence - D) Diesel.



DANGER

Le niveau de bruit mesuré recommande l'utilisation d'un casque antibruit.

1.6.2 NIVEAU DE VIBRATIONS

Le niveau des vibrations a été mesuré avec le moteur à pleine vitesse, conformément aux dispositions de la Directive 2002/44/CE relative aux prescriptions minimales de sécurité et de santé concernant l'exposition des travailleurs aux risques dus aux vibrations, et les résultats ont été les suivants:

Main/bras (machine conduite à la main): en mouvement (m/sec²):

| | |
|-------------------|-----|
| - ALIEN 5.0 | 4 |
| - ALIEN 6.5 | 4.5 |

1.7 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ALIEN 5.1

| | |
|---|--|
| Moteur | HP F65-GEX 200 |
| Refroidissement | à air forcé |
| Puissance | HP/kW (à 3600 t/min) 6,5 HP - 4,8 kW |
| Démarrage: | par lanceur avec enroulement automatique ou électrique |
| Capacité du réservoir du carburant | 3 litres |
| Entraînement | Hydraulique |
| Vitesse lente | 2,1 km/h |
| Vitesse rapide maxi | 3,3 km/h |
| Basculement | Hydraulique |
| Capacité du réservoir d'huile hydraulique | 18 litres |
| Pression de fonctionnement | 175 bar |
| Dimensions | Voir figure 2 |
| Capacité de la benne dumper | 0,35 m ³ |
| Charge utile sur plan horizontal | 500 kg |
| Charge sur pente 30% maxi | 350 kg |
| Poids à vide (avec benne et pelle) | 300 kg |

ALIEN 6.5

| | |
|---|--|
| Moteur | GX 270/390 Yanmar L100 |
| Refroidissement | à air forcé |
| Puissance | HP/kW 8,4÷11,7 / 6,3÷8,7 |
| Démarrage: | par lanceur avec enroulement automatique ou électrique |
| Capacité du réservoir du carburant | 5 litres |
| Entraînement | Hydraulique |
| Vitesse lente | 2,1 km/h |
| Vitesse rapide maxi | 3,3 km/h |
| Basculement | Hydraulique |
| Capacité du réservoir d'huile hydraulique | 18 litres |
| Pression de fonctionnement | 175 bar |
| Dimensions | Voir figure 2 |
| Capacité de la benne dumper | 0,35 m ³ |
| Charge utile sur plan horizontal | 650 kg |
| Charge sur pente 30% maxi | 400 kg |
| Poids à vide (avec benne et pelle) | 395 kg |

PARTIE 2

Sécurité et prévention

2.1 SÉCURITÉ

Le responsable doit avoir été informé des risques dérivant des accidents, sur les dispositifs prévus pour la sécurité de l'opérateur et sur les règles générales de prévention des accidents prévues par les directives et par la législation du pays d'utilisation de la machine. Lors de la fabrication de la machine, toutes les situations de danger potentielles ont été prévues et les protections appropriées ont été adoptées. Le niveau d'accidents causés par une utilisation imprudente et maladroite de la machine reste toutefois élevé. La distraction, la légèreté et l'excès de confiance provoquent souvent des accidents, tout comme la fatigue et la somnolence. Il est donc obligatoire de lire très attentivement ce manuel et notamment la partie sur les consignes de sécurité.



DANGER

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité et de prévention prévues par la législation et par ce manuel.

Faire attention à ce symbole lorsqu'il est reporté dans ce manuel. Il indique une situation de danger potentielle.

2.1.1 TERMINOLOGIE UTILISÉE

Les définitions de personnes et de situations spécifiques, pouvant impliquer directement la machine et/ou les personnes en contact direct avec celle-ci, sont reportées ci-dessous.

- **UTILISATEUR:** L'utilisateur est la personne, l'organisme ou la société ayant acheté ou loué la machine et qui compte l'utiliser aux fins prévues à cet effet. Il sera responsable de la machine et de la formation de ceux qui travailleront autour.
- **ZONE DANGEREUSE:** Toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de celle-ci.
- **PERSONNE EXPOSÉE:** Toute personne se trouvant

entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.

- **OPÉRATEUR:** Personne en mesure de faire fonctionner la machine, de l'entretenir, de la nettoyer et de la transporter.
- **CENTRE D'ASSISTANCE AUTORISÉ:** Le Centre d'Assistance autorisé est la structure légalement agréée par le Fabricant, disposant de personnel spécialisé et autorisé à effectuer toutes les opérations d'assistance, d'entretien et de réparation, même d'une certaine complexité, nécessaires pour préserver le bon fonctionnement de la machine.

2.1.2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



ATTENTION

Le non-respect de ce qui est décrit dans la «Partie 2 - Sécurité et prévention» et l'éventuelle altération des dispositifs de sécurité dégagent le Fabricant de toute responsabilité en cas d'accidents, de dommages ou de dysfonctionnements de la machine.

Mises en garde générales:

- L'utilisateur s'engage à confier la machine uniquement à du personnel qualifié et formé à cet effet.
- L'utilisateur est tenu d'adopter toutes les mesures visant à éviter que des personnes non autorisées utilisent la machine.
- L'utilisateur s'engage à informer son propre personnel de manière adéquate sur l'application et le respect des règles de sécurité.
- L'utilisateur doit informer le Fabricant s'il constate des défauts ou des dysfonctionnements des systèmes de sécurité, ainsi que toute situation de prétendu danger.
- L'opérateur doit toujours utiliser les moyens de protection individuelle prévus par la législation et suivre ce qui est indiqué dans ce manuel.
- L'opérateur doit respecter toutes les indications de danger et de prudence signalées sur la machine.
- L'opérateur ne doit pas effectuer de sa propre initiative des opérations ou des interventions ne relevant pas de sa compétence.
- La machine a été contrôlée uniquement avec l'équipement fourni. Le montage de pièces d'autres marques ou toute modification peuvent varier les caractéristiques de la machine et, par conséquent,

affecter sa sécurité opérationnelle.

- La machine ne doit pas être utilisée avec les protections démontées ou partiellement endommagées

2.2 SIGNAUX DE SÉCURITÉ

La machine a été fabriquée en adoptant toutes les solutions possibles pour la protection et la sécurité de ceux qui l'utilisent. Néanmoins, la machine peut présenter des risques résiduels, c'est-à-dire les risques qu'il n'a pas été possible d'éliminer complètement dans certaines conditions d'utilisation.

Ces risques potentiels sont indiqués sur la machine avec des autocollants (pictogrammes) qui signalent les différentes situations d'insécurité et/ou de danger de manière essentielle.



ATTENTION

Faire en sorte que les signaux autocollants restent propres et les remplacer immédiatement lorsqu'ils sont décollés ou endommagés.

En se référant à la figure 3 qui illustre les différents pictogrammes apposés à la machine et leur emplacement, lire attentivement ce qui suit et mémoriser leur signification.

- 1) Étiquette indiquant dans quelle position doit se trouver le levier pour que le frein de stationnement soit libre ou inséré.
- 2) Étiquette indiquant le sens de rotation de la bétonnière (uniquement pour les machines équipées d'une bétonnière).
- 3) Étiquette indiquant le sens de déplacement de la pelle en fonction du levier de commande (uniquement pour les machines équipées d'une pelle).
- 4) Étiquette indiquant le sens de rotation des chenilles en fonction de la position des leviers de commande.
- 5) Étiquette indiquant le sens de levage de la benne.
- 6) Étiquette indiquant la position du sélecteur d'avancement «lent/rapide».
- 7) Étiquette indiquant la gradation de l'accélérateur.
- 8) Avant de commencer à utiliser la machine, lire attentivement les instructions d'utilisation.
- 9) Avant d'effectuer toute intervention d'entretien, arrêter la machine et lire le manuel d'instructions.
- 10) Risque de bruit : pendant l'utilisation de la ma-

chine, il est conseillé d'utiliser des systèmes de protection pour l'ouïe.

- 11) Risque de basculement. Faire très attention en cas de travaux sur des pentes raides.
- 12) Étiquette indiquant la puissance sonore garantie, émise par la machine.
- 13) Étiquette indiquant les positions de fixation pour le levage de la machine.
- 14) Étiquette indiquant le voyant du niveau d'huile.
- 15) Risque de brûlure. Ne pas toucher ni s'approcher des parties chaudes du moteur.
- 16) Étiquette avertissant que la cartouche filtrante doit être remplacée lorsque la pression de l'huile atteint et dépasse 2 bar. *nutenzione, arrestare la macchina e leggere il manuale di istruzioni.*

2.3 SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN



ATTENTION

- Utiliser des vêtements appropriés. Éviter de porter des vêtements larges et flottants : ils pourraient rester coincés dans les pièces mobiles. Les cheveux longs doivent être attachés. De plus, l'opérateur ne doit pas porter d'outils pointus dans ses poches.
- Lors des opérations d'entretien et de réparation, il est obligatoire de porter des vêtements de protection, des gants anti-coupures, des chaussures antidérapantes et anti-écrasement.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays où la machine est utilisée, en ce qui concerne l'utilisation et l'élimination des produits utilisés pour le nettoyage et l'entretien. Éliminer tout déchet spécial à travers les entreprises autorisées à cet effet, délivrant un reçu de l'élimination effectuée.
- Il est strictement interdit d'actionner ou de faire actionner la machine par des personnes n'ayant pas lu et compris ce qui est indiqué dans ce manuel, ainsi que par du personnel qui n'est pas compétent, qui n'est pas en bonne santé physique et mentale et ayant moins de 18 ans.
- Avant de mettre la machine en marche, contrôler l'intégrité de tous les dispositifs de sécurité.
- Avant de commencer à travailler pour la première fois, se familiariser avec les dispositifs de commande et leurs fonctions.
- La zone dans laquelle la machine est utilisée doit être considérée comme «zone dangereuse», notamment pour des personnes qui n'ont pas été formées à son utilisation. Avant de mettre la machine en marche, vérifier qu'autour de la zone de travail il n'y ait pas de personnes, d'animaux ou d'obstacles de toute nature.
- Lorsqu'une personne est exposée, c'est-à-dire qu'elle se trouve dans la «zone dangereuse», l'opérateur doit immédiatement intervenir en arrêtant la machine pour éloigner la personne en question.
- Ne jamais abandonner la machine en marche et avec le frein de stationnement non inséré.
- Contrôler périodiquement l'intégrité de la machine dans son ensemble et les dispositifs de protection.
- Avant toute intervention de réparation ou d'entretien sur la machine, l'arrêter, éteindre le moteur et évacuer l'éventuelle pression résiduelle en actionnant à vide les leviers réf. 24, 13, 14, 15, 16 de la Fig. 1.
- En cas de retrait des carters de protection, s'assurer qu'ils soient replacés correctement avant de réutiliser la machine.
- Respecter la conformité des huiles conseillées. Tenir les lubrifiants hors de portée des enfants. Lire attentivement les mises en garde et les précautions indiquées sur les emballages des lubrifiants. Après utilisation, bien se laver. Traiter les lubrifiants utilisés conformément aux dispositions légales anti-pollution.
- À la fin des opérations d'entretien et de réparation, avant de redémarrer la machine, s'assurer que les travaux soient terminés, que les dispositifs de sécurité soient réactivés et que les protections aient été remontées.
- Les pièces détachées doivent correspondre aux besoins définis par le Fabricant. Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine.
- En cas de travaux sur des sols meubles, à proximité de talus, de fossés ou sur des sols en pente, procéder avec un maximum de prudence et à faible vitesse, pour éviter l'éventuel renversement de la machine. Il est également recommandé, dans ces cas, de faire en sorte que la charge soit placée le plus bas possible pour donner plus de stabilité à la machine.
- Si la machine est destinée à intervenir sur des surfaces surélevées ou à proximité de précipices dangereux, il est absolument obligatoire, avant de commencer le travail, de délimiter convenable-

ment avec des barrières tous les tronçons pouvant impliquer la chute de haut de la machine en raison d'une éventuelle manœuvre incorrecte de l'opérateur.

- Il est interdit de transporter des charges dont le poids dépasse la charge maximale de la machine.
- Ne jamais toucher les pièces mobiles ou s'interposer entre celles-ci (notamment les chenilles), en restant à une distance de sécurité.
- Il est strictement interdit de laisser des personnes étrangères dans le rayon d'action de la machine.
- Éviter de laisser la machine à l'arrêt sur des sols en pente. En cas de nécessité, assurer le blocage de la machine en utilisant des cales ou des pierres appropriés en les plaçant entre le sol et les chenilles, après avoir inséré le frein de stationnement.
- Lors des interventions d'entretien, éviter de faire fonctionner la machine dans des pièces peu aérées : les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé.
- Vérifier périodiquement le serrage et l'étanchéité des vis, des écrous et des éventuels raccords.
- Il est strictement interdit de retirer ou d'altérer les dispositifs de sécurité.
- L'entretien de la machine doit être effectué uniquement avec le moteur éteint, par du personnel qualifié et en suivant les instructions fournies dans ce manuel et dans le manuel du moteur.
- Les ravitaillements de carburant et d'huile doivent être effectués uniquement lorsque le moteur est éteint et pas trop chaud. Pendant le ravitaillement, ne pas fumer et ne pas s'approcher de flammes nues. Essuyer immédiatement le carburant qui s'est éventuellement répandu avant de démarrer le moteur.

PARTIE 3

Manutention

3.1 GÉNÉRALITÉS



DANGER

Pendant l'utilisation de la machine, il est interdit d'altérer les dispositifs de sécurité. Ces dispositifs doivent être utilisés uniquement en suivant les instructions contenues dans ce manuel.

La machine est fournie par le Fabricant départ usine, sauf accord contraire convenu lors de la commande. Le transport est à la charge de l'Utilisateur.

Le Fabricant ne sera pas responsable de tout dommage ou suppression de parties pouvant se produire pendant le transport de la machine.

Lors de la réception de la machine, l'Utilisateur doit:

- s'assurer que les données indiquées sur la plaque d'identification correspondent aux spécifications requises ;
- s'assurer que toutes les pièces composant la machine soient présentes et que la machine soit exempte de tout type de dommage ;
- contacter immédiatement le Fabricant si l'un des contrôles ci-dessus n'a pas une issue favorable.

3.2 MANIPULATION

3.2.1 DÉCHARGEMENT DE LA MACHINE

La machine peut être fournie sur des palettes ou à vue. Si la machine est livrée sur des palettes, la manutention doit être effectuée avec un chariot élévateur équipé de fourches d'une taille et d'une capacité appropriées (pour le poids de la machine, voir «1.7 Caractéristiques techniques»).

Si la machine est livrée complète et à vue, et qu'elle peut être mise en mouvement, la manutention peut être effectuée de deux façons:

11) AVEC DES RAMPES DE MONTÉ/DESCENTE

Les rampes de chargement/déchargement devront avoir une capacité d'au moins 300 kilogrammes chacune, une largeur d'au moins 30 cm, les bords latéraux relevés d'au moins 5 cm, une longueur faisant en sorte que leur inclinaison ne dépasse pas 15°/20° d'inclinaison et être équipées d'un système d'accrochage sécurisé au

moyen de transport.

Lors du déchargement ou du chargement, procéder avec prudence en conduisant la machine à pied, à vitesse réduite, en faisant attention, en prenant correctement les rampes et en marchant sur les rampes en toute sécurité.

2) AVEC UNE GRUE OU UN PALAN ÉQUIPÉS DE CROCHETS ET DE CÂBLES APPROPRIÉS

S'il s'avère nécessaire de soulever la machine avec une grue ou des palans pour la transférer à un niveau différent de celui où elle se trouve, utiliser des câbles, des chaînes ou des sangles appropriés.

Les points de fixation pour le levage avec des crochets et des câbles sont identifiés sur la machine avec le symbole «crochet» (13 Fig. 3). Voir sur la figure 4 les deux possibilités de fixation «A» et «B».

Avant de commencer le levage, vérifier que le poids soit bien équilibré et que la machine soit toujours en position horizontale.



ATTENTION

Le levage de la machine doit toujours être effectué avec le caisson ou le dumper vide et avec le moteur éteint.

En outre, toute la zone environnante est considérée à risque de chute du moyen ; aucune personne étrangère et/ou aucun animal ne doivent être présent.

Il est strictement interdit de soulever la machine lorsqu'elle est chargée ou avec des accessoires y étant appliqués.



DANGER

Les opérations de déchargement peuvent être très dangereuses si elles ne sont pas effectuées avec un maximum de prudence.

Par conséquent, avant de commencer le déchargement, éloigner les personnes non autorisées ; évacuer et délimiter la zone de transfert et vérifier la fermeté du sol où la machine sera déposée



PRUDENCE

La zone où la machine compte être déchargée doit être horizontale afin d'éviter tout déplacement de la charge.

Il faut également s'assurer que la zone d'intervention soit vide et qu'il y ait un «espace de sécurité» suffisant, c'est-à-dire une zone libre et sûre où se déplacer rapidement si la charge tombait.

Le moyen de transport doit avoir le moteur éteint, la vitesse enclenchée et le frein de stationnement actionné.

La manutention doit toujours être effectuée lorsque la machine est vide (sans aucune charge).

3.2.2 ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

La machine et les éventuels équipements accessoires sont fournis sur des palettes ou sur des emballages spéciaux en carton et en bois.

Si un ou plusieurs accessoires sont prévus, la machine sera fournie avec un accessoire déjà monté. Tout autre accessoire sera emballé à part.

Le déballage et l'élimination des matériaux d'emballage relèvent de la responsabilité de l'Utilisateur, qui doit suivre la législation en vigueur du pays d'utilisation de la machine.

Éliminer les matériaux en les divisant en différents types.

3.2.3 CHARGEMENT DE LA MACHINE

S'il s'avère nécessaire de transférer la machine dans d'autres zones de travail, le chargement peut être effectué sur des moyens adaptés au transport, en utilisant les mêmes méthodes précédemment décrites pour le déchargement :

- avec le chariot élévateur et la machine sur palettes;
- avec des rampes de montée/descente;
- avec une grue ou des palans, en suivant les instructions précédemment indiquées.

Une fois la machine transférée sur le moyen de transport, s'assurer qu'elle soit bien bloquée dans sa position.



PRUDENCE

Fixer solidement la machine au sol sur lequel elle repose avec des câbles ou des chaînes bien tendus pour éviter tout mouvement et avec le frein de stationnement inséré.

Après avoir effectué le transport et avant de libérer la machine de toutes ses attaches, vérifier que son état et sa position ne constituent aucun danger.

Retirer ensuite les câbles et les chaînes et procéder au déchargement avec les mêmes moyens et procédures utilisés pour le chargement.

PARTIE 4

Utilisation

4.1 AVANT UTILISATION



ATTENTION

Avant la mise en marche de la machine, l'opérateur doit avoir lu et compris toutes les parties de ce manuel (tout comme le manuel du moteur) et notamment ce qui est indiqué dans la «Partie 2 : Sécurité et prévention» consacrée à la sécurité. En outre, avant de commencer le travail, vérifier que la machine soit en ordre et que tous les organes soumis à l'usure et aux détériorations soient pleinement efficaces.

Avant de commencer à travailler et de démarrer la machine, toujours s'assurer:

- que l'huile du moteur est à niveau (voir le manuel d'instructions du moteur);
- que l'huile du système hydraulique soit bien à niveau;
- qu'il y ait suffisamment de carburant dans le réservoir du moteur.

Pour le type de carburant, se reporter au manuel d'instructions du moteur.

Le bouchon de remplissage est situé au-dessus du réservoir du carburant (5 Fig. 5).



ATTENTION

Ne pas ravitailler la machine en présence d'étincelles, de cigarettes allumées ou de sources de chaleur. Toujours éteindre le moteur avant de retirer le bouchon de remplissage et attendre qu'il soit suffisamment froid.

Avant de démarrer la machine, s'assurer qu'il n'y ait pas de fuites d'huile ou de carburant ; si c'est le cas, bien nettoyer et essuyer.

Le réservoir ne devra jamais être rempli au maximum afin d'éviter toute fuite de carburant.

Il est absolument interdit de faire circuler la machine sur des routes publiques car elle ne possède pas d'homologation routière.

4.1.1 DESCRIPTION DES COMMANDES (Fig. 1)

- 12) Levier du frein de stationnement. S'il est soulevé et vers l'avant, le frein de stationnement est actionné et bloque la roue motrice des chenilles. S'il est vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit emboîté sur le trou spécifique sur le couvercle, le frein de stationnement est débloqué.
- 13) Levier de commande de la pelle (si elle est présente). S'il est poussé vers l'avant, la pelle se baisse. S'il est tiré vers l'arrière, la pelle se soulève. En relâchant le levier, la pelle reste dans la position où elle se trouve (veille-automatique du levier au point «0»).
- 14) Levier de commande chenille de gauche veille-automatique. S'il est vers l'avant, la chenille de gauche avance. S'il est tiré vers l'arrière, la chenille de gauche recule.
- 15) Levier de commande chenille de droite veille-automatique. S'il est porté vers l'avant, la chenille de droite avance. S'il est tiré vers l'arrière, la chenille de droite recule.
- 16) Levier de levage accessoire. S'il est porté vers l'avant, l'accessoire est soulevé jusqu'en fin de course. S'il est porté vers l'arrière, l'accessoire est baissé jusqu'à ce qu'il repose sur les supports en caoutchouc de la machine. En relâchant le levier, l'accessoire s'arrête dans la position où il se trouve.
- 17) Levier de réglage accélérateur. S'il est porté vers l'avant, les tours du moteur augmentent. S'il est tiré vers l'arrière, les tours du moteur diminuent. Pour la machine à moteur diesel, s'il est tout en arrière, le moteur s'éteint.
- 18) Levier de sélection de la vitesse. S'il est porté vers l'avant, la machine va à vitesse «lente». S'il est porté vers l'arrière, la machine va à vitesse «rapide».



ATTENTION

Il convient à nouveau de rappeler que lorsque le levier (18 Fig. 1) se trouve en position RAPIDE (en arrière), les raccords rapides (20 et 21 Fig. 1) ne fonctionnent pas sur ALIEN 5.0, ni ceux (20 Fig. 1/A) sur ALIEN 6.5.

4.2 DÉMARRAGE

Après s'être assuré que:

- la machine est en parfait état de marche;

FRANÇAIS

- toutes les protections sont intactes et à leur place;
- le carburant et les lubrifiants sont au bon niveau;
- tous les organes soumis à l'usure et aux détériorations fonctionnent parfaitement;

en suivant les règles de sécurité indiquées dans ce manuel et dans le manuel du moteur, et après avoir consulté les instructions d'utilisation, il est possible de procéder au démarrage de la machine.

Le moteur peut avoir deux différents types de démarrage:

- **démarrage par lanceur;**
- **démarrage électrique.**

Si le démarrage est PAR LANCEUR avec moteur essence, effectuer dans l'ordre les opérations suivantes:

- 1) Mettre sur «ON» l'interrupteur d'autorisation ON/OFF (6 Fig. 5).
- 2) Ouvrir le robinet du carburant (2 Fig. 5).
- 3) Tourner le levier spécifique du moteur pour ouvrir l'air (seulement si la machine est équipée d'un moteur essence).
- 4) Mettre le levier de l'accélérateur (17 Fig. 1) en position intermédiaire.
- 5) Se mettre à côté de la machine, saisir la manette (3 Fig. 5) de démarrage et tirer lentement jusqu'à sentir une certaine résistance. Ensuite, tirer avec un mouvement fort et décisif.

Le démarrage par lanceur est équipé d'un enrouleur automatique qui permet de tirer le câble, mais qui, au moment où le moteur démarre, se déconnecte afin d'éviter toute déchirure et tout contrecoup à l'opérateur.

- 6) Relâcher le câble pendant qu'il se rembobine. Si le moteur ne démarre pas, répéter l'opération.
- 7) Après avoir démarré le moteur, mettre le levier de l'accélérateur (17 Fig. 1) au minimum et faire tourner le moteur pendant quelques minutes pour qu'il se réchauffe, tout comme l'huile du système hydraulique, surtout par temps froid.
- 8) Remettre en position normale le levier «de l'air» dès que le moteur est en mesure de fonctionner normalement.

Pendant les premières heures de travail, ne pas utiliser la machine au maximum de ses performances. Éviter l'utilisation exaspérée du moteur.

Si le démarrage est ÉLECTRIQUE, avec moteur essence, effectuer dans l'ordre les opérations suivantes:

- 1) Mettre sur «ON» l'interrupteur d'autorisation ON/OFF (6 Fig. 5).
- 2) Ouvrir le robinet du carburant (2 Fig. 5);
- 3) Tourner le levier spécifique du moteur pour ouvrir l'air.
- 4) Mettre le levier de l'accélérateur (17 Fig. 1) en position intermédiaire.
- 5) Insérer la clé dans le commutateur d'allumage du moteur et la tourner sur «ON».
- 6) Tourner ensuite la clé sur «START» pour démarrer le moteur.
- 7) Une fois que le moteur a démarré, relâcher la clé qui revient automatiquement sur «ON».
- 8) Après avoir démarré le moteur, mettre le levier de l'accélérateur (17 Fig. 1) au minimum et faire tourner le moteur pendant quelques minutes pour qu'il se réchauffe, tout comme l'huile du système hydraulique, surtout par temps froid.
- 9) Remettre en position normale le levier «de l'air» dès que le moteur est en mesure de fonctionner normalement.

Pendant les premières heures de travail, ne pas utiliser la machine au maximum de ses performances. Éviter l'utilisation exaspérée du moteur.

Pour éteindre le moteur à démarrage électrique, mettre l'accélérateur au minimum et ramener la clé d'allumage sur «0».

Ensuite, extraire la clé du bloc d'allumage.

Si le démarrage est électrique avec moteur diesel (ALIEN 6.5), effectuer dans l'ordre les opérations suivantes :

- 1) Mettre le levier de l'accélérateur à mi-course.
- 2) Baisser le levier du décompresseur si le moteur en est équipé.
- 3) Tourner la clé en sens horaire et la relâcher dès que le moteur démarre.
- 4) Mettre le levier de l'accélérateur au minimum et faire tourner le moteur pendant quelques minutes pour qu'il se réchauffe.

Pendant les premières heures de travail, ne pas utiliser le moteur au maximum de ses performances. Si le moteur ne démarre pas au premier coup, répéter l'opération.

S'il ne démarre vraiment pas, s'adresse au Centre Agréé du fabricant du moteur.

Pour éteindre le moteur à démarrage électrique, mettre l'accélérateur au minimum et ramener la clé d'allumage sur «0».

Ensuite, extraire la clé du bloc d'allumage.

Pour éteindre les moteurs essence à démarrage par lanceur, mettre le levier de l'accélérateur au minimum et intervenir sur l'interrupteur d'autorisation en le mettant sur «OFF».

4.3 EN MARCHÉ



ATTENTION

Avant de déplacer la machine, s'assurer que le levier du frein de stationnement (12 Fig. 1) soit en position débloquée.

Pour la mise en marche de la machine, après avoir démarré le moteur, déplacer les leviers de commande des chenilles en avant ou en arrière. Un levier commande la chenille de droite (15 Fig. 1) et l'autre commande la chenille de gauche (14 Fig. 1). Ces leviers sont de type veille-automatique et s'ils sont relâchés, ils reviennent à leur position de départ et, par conséquent, la machine s'arrête.

En déplaçant simultanément les leviers vers l'avant, la machine avancera. Inversement, en les déplaçant vers l'arrière, la machine reculera. En relâchant les leviers, la machine s'arrêtera dans la position où elle se trouve.

4.3.1 BRAQUAGE

Pour braquer vers la droite, pousser vers l'avant le levier (14 Fig. 1), en laissant le levier en position centrale (15 Fig. 1) ; la chenille de gauche avancera tandis que celle de droite ne bougera pas.

Pour braquer vers la gauche, pousser vers l'avant le levier (15 Fig. 1), en laissant le levier en position centrale (14 Fig. 1) ; la chenille de droite avancera tandis que celle de gauche ne bougera pas.

Il est possible d'effectuer le braquage de la machine sur elle-même en actionnant les deux leviers de braquage dans le sens opposé.

Pour conserver le contrôle de la machine à tout moment, ne jamais pousser brusquement et à fond les leviers de braquage ; la délicatesse des manœuvres doit être dosée par la main de l'opérateur.

4.3.2 AVANCEMENT «LENT/RAPIDE»

La machine est équipée d'un «sélecteur de vitesse» (18 Fig. 1) permettant de sélectionner l'avancement lent ou l'avancement rapide.

En poussant complètement le levier vers l'avant, l'avancement sera lent. En revanche, si le levier est

complètement tiré vers l'opérateur, l'avancement sera rapide.

En cas de transfert en partant à l'arrêt, notamment à pleine charge, il est recommandé de mettre le sélecteur avec le levier vers l'avant (avancement lent) et, une fois partis, tirer vers l'arrière le levier en le mettant en position rapide pour une vitesse maximale.



ATTENTION

Utiliser l'avancement rapide uniquement en cas de transferts ; ne jamais l'utiliser en marche arrière ou en cours de travail. En cas de besoin de braquage précis, procéder avec une extrême prudence.

Ne jamais mettre le levier de sélection de vitesse (18 Fig. 1) dans une position intermédiaire : soit il doit être complètement poussé vers l'avant, soit il doit être complètement tiré vers l'arrière, vers l'opérateur.

Si ce n'est pas le cas, il pourrait y avoir des problèmes de surchauffe de l'huile, en provoquant l'usure et l'endommagement des composants oléohydrauliques.

4.4 EN COURS DE FONCTIONNEMENT

Si la machine est équipée d'une plate-forme (5 Fig. 1), l'opérateur pourra monter sur celle-ci.



DANGER

- **Sur des sols ou des sentiers difficiles avec des affaissements, toujours procéder à vitesse lente.**
- **Il est interdit de passer sur des sols meubles où la machine pourrait se renverser. En marche arrière, procéder éventuellement en prenant soin de ne pas trébucher sur des obstacles. Si cela se produisait, relâcher immédiatement les commandes et la machine se bloquera automatiquement. La capacité du véhicule sur un plan horizontal et sur des pentes de 30% est indiquée dans le tableau «1.7 Caractéristiques techniques». Ces valeurs de charge ne doivent en aucun cas être dépassées.**
- **Si le chargement risquait de se déplacer en déséquilibrant la machine, il faudrait l'attacher. Le chargement ne doit jamais dépasser en hauteur pour ne pas restreindre la visibilité du conducteur.**
- **Les obstacles doivent être passés à vitesse**

réduite et toute réaction de manœuvre devra être contrôlée.

- **Ne pas partir brusquement avec la machine.**
- **Il est interdit de conduire la machine en restant sur le caisson et sur le dumper.**
- **Il est interdit de transporter des personnes ou des animaux avec la machine.**

4.4.1 UTILISATION DE LA MACHINE SUR DES PENTES

En passant sur des sols en pente, avancer ou reculer à vitesse lente.

Ne pas dépasser des montées/descentes de plus de 30% avec l'ALIEN 6.5 et des montées/descentes de plus de 15% avec l'ALIEN 5.0. Ne pas procéder sur de longs tronçons caractérisés par de fortes pentes latérales. Il est à noter que la pente latérale maximale sur laquelle la machine peut être utilisée dépend de la hauteur de la charge : avec une charge qui ne dépasse pas en hauteur les bords du caisson/dumper, la pente latérale maximale sur laquelle il est possible d'utiliser la machine en toute sécurité est de 20%. Dans tous les cas, limiter la charge en prenant soin de bien la répartir dans le caisson et de l'attacher de façon à empêcher son déplacement.

Éviter les braquages brusques sur les pentes ; ils peuvent causer le renversement du véhicule.

Faire très attention en passant sur des obstacles sur des pentes car le déplacement du centre de gravité d'un côté à l'autre de l'obstacle peut créer des secousses au niveau de la machine, en compromettant son équilibre.

Pour affronter en toute sécurité des montées/descentes allant jusqu'à 30% avec l'ALIEN 5.0, des valves spéciales sont prévues, en les demandant lors de la commande de la machine.



PRUDENCE

La machine est équipée de deux vannes de pression maximum qui interviennent en l'arrêtant en cas d'utilisation de la machine à pleine charge sur des pentes excessives. Par conséquent, si en montée la machine s'arrête soudainement, cela signifie que la charge transportée est supérieure à ce que la machine est en mesure de transporter. Retirer donc une partie du chargement.

4.4.2 STATIONNEMENT

La machine est équipée d'un frein de stationnement mécanique qui agit sur les roues motrices. Il doit être inséré avec le levier spécifique (12 Fig. 1) à chaque fois que la machine est arrêtée en position de blocage. Lorsque la machine est déplacée, toujours s'assurer que le levier soit en position débloquée.



ATTENTION

Éviter de stationner le véhicule sur des sols meubles, à proximité de talus, de fossés ou de pentes.

4.5 BASCULEMENT

Le basculement du Dumper ou du caisson à bords se produit en actionnant le levier de commande (16 Fig. 1) pour ALIEN 5.0 ou (13 Fig. 1/A) pour ALIEN 6.5. En poussant vers l'avant le levier, la Dumper ou le caisson se soulève et effectue le déchargement ; en revanche, en le tirant vers l'arrière, il s'abaisse et revient en position normale.



ATTENTION

Avec le caisson, avant d'effectuer le basculement, retirer le bord avant (4 Fig. 8).

Avant d'éteindre le moteur, s'assurer que le caisson ou le dumper soit complètement abaissé en tirant vers l'arrière le levier de commande du basculement.



DANGER

- Éviter de faire basculer le chargement sur des tronçons très inclinés car le déplacement du matériau peut causer l'instabilité et le renversement de la machine.
- Il est interdit de laisser la machine avec le caisson ou le dumper en position soulevée car il pourrait s'abaisser accidentellement et causer des dommages aux personnes ou aux biens.
- Lorsque le caisson ou le dumper est soulevé, ne pas s'approcher de la machine en raison de la possibilité de chute accidentelle de celui-ci.
- Au cours du basculement, vérifier constamment qu'il n'y ait pas de personnes étrangères à proximité car elles pourraient être heurtées par le matériau déchargé.

4.6 PRISE HYDRAULIQUE AUXILIAIRE (SUR DEMANDE)

La machine peut être équipée, sur demande, d'une prise hydraulique supplémentaire pour l'application d'un accessoire à fonctionnement hydraulique (bétonnière, excavateur, etc.).

Le système est composé d'un levier de commande (24 Fig. 1) et d'un raccord rapide femelle et mâle (20 Fig. 1). Le levier de commande est situé à portée de main de l'opérateur, tandis que les deux embrayages sont placés dans la partie centrale du châssis.

La prise hydraulique est mise sous pression uniquement lorsque le levier de sélection de la vitesse (18 Fig. 1) est vers l'avant (vitesse lente) et, par conséquent, en phase de transfert, elle ne peut pas être utilisée (levier 18 Fig. 1 en position rapide).

La prise hydraulique avec levier en position fixe est recommandée pour appliquer à la machine des accessoires qui doivent rester en mouvement sans que l'opérateur n'agisse sur le levier : par exemple, une bétonnière qui, une fois le levier actionné, reste en rotation jusqu'à ce que le levier ne soit remis en position de blocage.



ATTENTION

Si la machine est équipée d'une prise hydraulique avec levier de commande à position fixe, il est strictement interdit de laisser les commandes sans d'abord avoir mis le levier en position de repos (24 Fig. 1).

Si ces règles ne sont pas respectées, la machine peut devenir dangereuse et s'endommager rapidement.

4.7 ÉLARGISSEMENT DES BORDS DU CAISSON

Si la machine est équipée d'un caisson à bords (fig. 8), pour augmenter le volume de chargement (pas la capacité en poids), le caisson est équipé d'un système permettant d'élargir les bords et, par conséquent, le plateau de charge de 25 centimètres (de 65 à 95 cm). Pour cela, il est nécessaire de :

- 1) Décrocher le bord à l'aide des systèmes de blocage (3 Fig. 8).
- 2) Desserrer les poignées filetées (1 Fig. 8) situées sous le caisson (deux par rebord).
- 3) Extraire les trois bords (2 et 4 Fig. 8), tel qu'indiqué

par les flèches sur la figure, mais pas plus de 15 cm chacun, et les rebloquer en place en vissant les poignées.

- 4) Pour remettre les bords en position de départ, procéder en sens inverse.

4.8 MISE EN PLACE DES ACCESSOIRES

La machine est fournie par le Fabricant avec l'accessoire requis lors de la commande. Il est possible de supprimer et/ou remplacer cet accessoire par un autre qui a été fabriqué ou testé par le Fabricant du mini tombereau.



ATTENTION

Le retrait et le montage de l'accessoire doivent toujours être effectués avec le moteur éteint, en suivant les instructions ci-dessous.

Pour retirer l'accessoire, effectuer dans l'ordre les opérations suivantes, en se reportant à la Fig. 7.

- 1) Tirer vers l'arrière le levier spécifique pour soulever complètement la pelle (si elle est présente).
- 2) Pousser vers l'avant le levier spécifique pour soulever complètement l'accessoire.
- 3) Éteindre le moteur tel qu'indiqué dans le paragraphe «4.9 Arrêt» et déplacer vers l'avant et l'arrière les leviers indiqués ci-dessus pour évacuer la pression résiduelle.
- 4) Déconnecter la tuyauterie de l'accessoire des raccords rapides de la prise hydraulique (2 Fig. 7), s'il est branché.
- 5) Dévisser les deux vis (5 Fig. 7) qui fixent les goujons de la pelle et de la partie avant du cylindre de basculement.
- 6) Retirer les deux goujons (4 Fig. 7).
- 8) Avec un équipement spécifique (grue, palan, etc.), retirer l'accessoire (1 Fig. 7).

Pour l'éventuel montage de l'accessoire, suivre en sens inverse les opérations précédemment décrites pour le retrait.

LISTE DES ACCESSOIRES DISPONIBLES - EN OPTION

- Dumper.
- Dumper avec pelle auto-chargeuse.
- Bétonnière.
- Caisson à bords pouvant être élargis.
- Caisson à bois.
- Décapeuse avant.
- Plate-forme opérateur.

- Hache-herbe avec moteur autonome.
- Chasse-neige bi-étagé avec moteur autonome.
- Excavateur.
- Élévateur avant (uniquement pour ALIEN 6.5).
- Plate-forme opérateur avec lests pour élévateur avant.
- Pelles et fourches pour élévateur avant.
- Élévateur à ruches.
- Broyeur de végétaux.
- Valves de contrôle pour pentes raides >15% (sur ALIEN 6.5, elles sont de série).
- Bétonnière de 250 litres de capacité.
- Pelle auto-chargeuse pour bétonnière.

4.8.1 MONTAGE/DÉMONTAGE DES ACCESSOIRES

Pour le montage, le démontage et l'utilisation des accessoires décrits ci-dessus, se reporter au manuel d'utilisation et d'entretien spécifique qui accompagne chacun d'eux.



ATTENTION

Ne monter sur la machine que des accessoires portant le marquage «CE» et testés par le Fabricant du minitransporter(FORT Srl).

4.9 ARRÊT

Pour arrêter la machine et éteindre le moteur, procéder de la façon suivante :

- Pour arrêter la machine, il suffit de relâcher les leviers 14 et 15 Fig. 1 et 1/A.
- Pour éteindre le moteur, mettre le levier de l'accélérateur (17 Fig. 1) au minimum.
- Tourner l'interrupteur d'autorisation (6 Fig. 5) et le mettre sur OFF.
- Insérer le frein de stationnement à l'aide du levier spécifique (12 fig. 1).

L'arrêt du moteur doit être effectué sur des sols plats et non pas sur des sols meubles, à proximité de talus, de fossés ou de pentes.



ATTENTION

La machine avec moteur éteint reste bloquée dans la position où elle se trouve. Il est donc conseillé d'éteindre le moteur après avoir placé la machine dans une position permettant d'atteindre facilement

les commandes et en ayant assez d'espace pour démarrer le moteur.

4.10 APRÈS UTILISATION

Après utilisation, placer la machine sur un plan horizontal, à l'abri et bien la nettoyer.

Une machine propre et bien conservée fournira toujours un rendement maximal.

Si une longue période d'inactivité est prévue, nettoyer toutes les parties de la machine, la lubrifier et la protéger avec une bâche imperméable, de manière à empêcher le passage de la poussière et de l'humidité. Protéger toutes les parties métalliques non peintes avec des lubrifiants, puis la couvrir avec une bâche en plastique et la placer dans un endroit sec et protégé des agents atmosphériques.

Si la machine est stockée dans un endroit sans surveillance, faire en sorte qu'elle ne soit pas soumise à des chocs ou diverses altérations.

Lors de son rétablissement, un contrôle préliminaire et attentif de son intégrité doit être effectué par du personnel spécialisé.

Si ces opérations sont effectuées avec soin, cela avantagera celui qui utilisera la machine à la reprise du travail.

PARTIE 5

Entretien courant

5.1 GÉNÉRALITÉS

Les différentes opérations d'entretien courant sont décrites ci-dessous.

Il est à noter que le coût de fonctionnement le plus bas et la durée de vie maximale de la machine dépendent du respect constant et méthodique de ces règles.

Pour tout problème d'assistance et pour tout approfondissement, il faudra contacter le revendeur local ou le service technique du Fabricant.



DANGER

Les différentes opérations d'entretien et de réglage doivent absolument être effectuées avec le moteur éteint et la machine sur un plan horizontal et bien bloquée.

IL EST INTERDIT D'ALTÉRER L'ÉTALONNAGE DES VANNES DE LIMITATION DU DISTRIBUTEUR.

5.2 ENTRETIEN DU MOTEUR

En ce qui concerne l'entretien du moteur, voir le manuel d'instructions spécifique du moteur.

5.3 ENTRETIEN DE LA MACHINE

Effectuer périodiquement un lavage complet de la machine et nettoyer en profondeur chacune de ses parties.

En cas d'utilisation d'un système de lavage haute pression, s'assurer de ne pas mouiller le carburant et qu'aucun organe ne soit endommagé.

Après chaque lavage, lubrifier toutes les parties soumises au frottement.

5.3.1 CONTRÔLES PÉRIODIQUES

- **Toutes les 8 heures de travail**: contrôler et, le cas échéant, rétablir le niveau d'huile du moteur.
- **Toutes les 8 heures de travail** effectuer le graissage. La machine dispose de certains points de graissage:
 - 2 sur le cylindre hydraulique de basculement;
 - 1 sur l'articulation de basculement du caisson/dumper;

- 1 sur la chenille (4 Fig. 9), des deux côtés (uniquement sur ALIEN 6.5).
- **Toutes les 50 heures de travail** remplacer l'huile du moteur. Pour la quantité et le type d'huile, voir le manuel du moteur (généralement 15W/40).
- **Périodiquement** contrôler le niveau d'huile du système hydraulique à l'aide du voyant de niveau d'huile qui se trouve sur le côté de la machine (1 Fig. 6). Le niveau est correct lorsqu'il se trouve sur la ligne médiane du voyant, avec la machine froide et sur un plan horizontal. Rétablir le niveau, le cas échéant, avec de l'huile du même type que l'équipement d'origine: HUILE HYDRAULIQUE AGIP ARNICA ISO 46, à travers le bouchon du filtre situé au-dessus du réservoir d'huile (2 Fig. 6).

5.3.2 REMPLACEMENT DE L'HUILE HYDRAULIQUE

- **Toutes les 500 heures**, remplacer toute l'huile du système hydraulique (quantité totale, 18/20 litres), en utilisant de l'HUILE HYDRAULIQUE ISO 46 ou autre type avec des caractéristiques identiques ou supérieures. Vidanger l'huile se trouvant dans le réservoir en la faisant couler à travers les bouchons de vidange (7 Fig. 6), un sur chaque côté de la machine.

Pendant cette opération, mettre sous le bouchon de vidange une bassine pour recueillir l'huile qui coulera. Éliminer l'huile conformément aux réglementations en vigueur. Pour faire couler toute l'huile du réservoir, incliner également la machine sur les deux côtés.

Pour introduire l'huile neuve:

- revisser les bouchons de vidange (7 Fig. 6) ;
- retirer les trois vis qui fixent le couvercle (6 Fig. 6) et retirer le couvercle;
- dévisser le bouchon (2 Fig. 6) situé sur la partie supérieure du filtre (4 Fig. 6), remplacer la cartouche filtrante (3 Fig. 6). Introduire l'huile neuve par le filtre (4 Fig. 6) à travers la cartouche qui vient d'être remplacée;
- utiliser uniquement des cartouches filtrantes d'origine avec un degré de filtration de 25 micron et de l'huile déjà filtrée d'au moins 10 micron.

5.3.3 CHENILLES (ALIEN 5.0 - FIG. 9) TENSION DES CHENILLES

Pour bien retendre les chenilles, si après plusieurs heures de travail elles se sont «allongées»:

- Dévisser le contre-écrou de blocage (2).

FRANÇAIS

- Serrer la vis (1) jusqu'à obtenir une bonne tension des chenilles (les chenilles doivent pouvoir osciller d'environ 4 cm, tel qu'indiqué dans la figure 9).
- Revisser le contre-écrou (2) jusqu'à obtenir le blocage complet de la vis.

REPLACEMENT DES CHENILLES

Pour remplacer les chenilles (opération qui n'a lieu que très rarement), il est conseillé de s'adresser à un atelier équipé disposant d'un plateau élévateur adéquat et pouvant également soulever la machine en laissant les chenilles libres (grâce à des cales placées sous le châssis).

Cette opération doit être effectuée lorsque les chenilles sont très usées.

Le démontage des chenilles peut être effectué à chaque fois qu'une opération d'entretien doit être effectuée sur la machine et qui nécessite leur démontage. Pour démonter les chenilles, effectuer dans l'ordre les opérations suivantes sur chaque chenille:

- Débloquer l'écrou (2) et dévisser la vis (1) jusqu'à ce que les fourches (3) avec les roues de tension (4) reculent et reposent sur le châssis.
- Extraire la chenille des roues motrices et de tension (5), puis de la machine.
- Insérer la nouvelle chenille en l'enfilant sur les roues motrices (5) et sur les roues de tension (4) (attention en faisant correspondre les dents avec les pas centraux se trouvant dans la chenille), de sorte qu'une fois tendue, la traction soit assurée.
- Tendre la chenille en vissant la vis de tension (1) et, après avoir atteint la bonne tension (elle doit pouvoir osciller d'environ 4 cm, tel qu'indiqué sur la figure), la bloquer avec le contre-écrou (2). Mesure des chenilles 180x60x38.

5.3.4 CHENILLES (ALIEN 6.5 - FIG. 10) TENSION DES CHENILLES

Dans ce modèle de machine, la bonne tension de la chenille se fait automatiquement à travers les ressorts spéciaux (2 Fig. 10), qui se trouvent de chaque côté (un par côté).

REPLACEMENT DES CHENILLES

Cette opération doit être effectuée lorsque les chenilles sont très usées.

Le démontage des chenilles peut être effectué à chaque fois qu'une opération d'entretien doit être effectuée sur la machine et qui nécessite leur démontage. Pour démonter les chenilles, effectuer dans l'ordre les

opérations suivantes sur chaque chenille :

- Dévisser l'écrou (3) et retirer la protection du filet et de la rondelle correspondante.
- Visser sur le filet M20 qui dépasse du ressort la douille spéciale fournie avec chaque machine.
- Avec la clé à molette de 27 (fournie), visser la douille et continuer jusqu'à ce que la fourche qui porte la roue de tension arrive en fin de course.
- Retirer alors la chenille à remplacer et monter la nouvelle (mesure de la chenille : 180x60x40).
- Insérer la nouvelle chenille en l'enfilant sur les roues motrices et sur les roues de tension (attention en faisant correspondre les dents avec les pas centraux se trouvant dans la chenille), de sorte qu'une fois tendue, la traction soit assurée.
- Dévisser la douille spéciale jusqu'à la retirer. La chenille sera alors tendue à la bonne tension.
- Remonter la rondelle, la protection du filet et l'écrou de fermeture de l'ensemble correspondant, sans tirer le ressort.

5.3.5 BATTERIE

En cas de difficultés lors de l'allumage du moteur, vérifier le bon fonctionnement de la batterie (19 Fig. 1) et, le cas échéant, le faire remplacer par du personnel qualifié.

5.4 ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE

Les opérations d'entretien supplémentaire ne sont pas visées dans ce manuel : elles doivent tout de même être effectuées uniquement par le Fabricant ou par du personnel spécialisé et autorisé par celui-ci.

5.5 MISE AU REPOS

Si une longue période d'inactivité de la machine est prévue, il est nécessaire de :

- Nettoyer en profondeur toute la machine pour éliminer toute trace de salissure.
- Contrôler le bon serrage des vis.
- Contrôler et, le cas échéant, remplacer les pièces endommagées ou usées.
- Passer une couche d'antirouille sur les zones éventuellement endommagées ou usées.
- Lubrifier/graisser toutes les parties soumises à l'usure.
- Vider entièrement le réservoir et le carburateur du carburant.

l'abri des intempéries, du gel et de l'humidité.

5.6 DÉSASSEMBLAGE DE LA MACHINE

Si la machine doit être désassemblée, procéder à la séparation de ses composants en parties homogènes, qui seront éliminées séparément en respectant les réglementations locales en vigueur en matière d'élimination des déchets. Éliminer les lubrifiants usés et les différents détergents en fonction de leur structure différenciée.



ATTENTION

Pour l'élimination des différents composants, s'adresser uniquement à des établissements autorisés par la loi et en mesure de délivrer un reçu en règle de l'élimination.

5.7 PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées du groupe moteur doivent être demandées directement au fabricant du moteur ou à son concessionnaire. Pour demander des pièces détachées de la machine, s'adresser au Concessionnaire local du Fabricant.

Le Fabricant est toujours disponible pour tout besoin d'assistance et/ou de pièces détachées.

5.8 PROBLÈMES ÉVENTUELS ET LEUR RÉOLUTION

A) Le moteur ne démarre pas : effectuer dans l'ordre les contrôles suivants :

- 1) Le niveau du carburant doit atteindre au moins la moitié du réservoir.
- 2) Le robinet du carburant doit être ouvert (s'il est présent dans le moteur).
- 3) L'accélérateur doit être à mi-course environ, le câble de commande ne doit pas être décroché ou cassé, le starter doit être actionné et l'interrupteur d'arrêt (2 Fig. 7) doit être sur ON.
- 4) Le carburant doit arriver au carburateur.
- 5) L'évent sur le bouchon du réservoir ne doit pas être bouché.
- 6) Le filtre à tamis à l'entrée du carburateur doit être propre (s'il est présent).
- 7) Le jet du carburateur doit être propre. Pour le contrôler, le dévisser et s'il est sale, le nettoyer

avec un jet d'air.

- 8) La bougie doit faire des étincelles. Pour effectuer ce contrôle, démonter la bougie, la reconnecter au câble qui amène le courant, poser la partie métallique à la masse et tirer lentement le câble de l'enrouleur automatique du moteur, comme pour le démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle entre les deux électrodes, essayer de contrôler les connexions du câble de la bougie et si le courant n'arrive toujours pas, remplacer la bougie. Si même ce remplacement ne produit aucun effet, le problème doit être recherché dans le système électrique et il est donc recommandé de s'adresser au centre d'assistance le plus proche ou à un atelier spécialisé.

B) Le moteur n'a pas de puissance :

- 1) Contrôler que le filtre à air soit propre ; le cas échéant, le nettoyer avec un jet d'air comprimé.
- 2) Remplacer le filtre en cas de traces d'huile, notamment pendant le transport.
- 3) Suffisamment d'essence doit arriver au carburateur.

C) La machine n'avance pas et/ou ne recule pas, même si les leviers ont été actionnés correctement :

- 1) S'assurer que le levier frein de stationnement (4 fig. 1) soit sur "roue libre".
- 2) Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir (1 Fig. 6). S'il manque beaucoup d'huile, la machine peut perdre de sa puissance après un peu de travail, en raison de la température élevée de l'huile.
- 3) La machine ne va pas tout droit. S'assurer que la tension des deux chenilles soit à peu près identique.
- 4) La pelle auto-chargeuse ou la prise auxiliaire ne fonctionnent pas. S'assurer que le levier de sélection des vitesses (18 Fig. 1) soit en position lente.
- 5) La pelle auto-chargeuse se soulève juste un peu : contrôler que les raccords rapides soient bien insérés.
- 6) Le Dumper ne se soulève pas beaucoup. Avant de faire basculer le Dumper avec pelle auto-chargeuse, soulever entièrement la pelle.